

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N.-B., Jeudi, 18 Juin 1908.

Vol. XLI-No. 51

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J.A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau bâtisse Marin McDonald. Résidence
coin de la rue Ste Anne et de la grand'rue.

Dr L. J. Bellivau
SHÉDIAC, N. B.

Bureau : Bâtisse de brique, grand'rue.
Résidence à sa maison, porte voisine de la mai-
son O. M. Melanson, grand'rue, où on le trouve
la nuit.

Dr L. Eric Robidoux

MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau et résidence : Bloc Paturel, grand'rue,
SHÉDIAC, N. B.

Dr E. T. Gaudet

MÉDECIN-CHIRURGIEN

ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles seront
traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque

MÉDECIN ET CHIRURGIEN

RICHIBOUCTOU, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit
Pharmacie de première classe—Drogues, par-
fums, articles de toilette et de fantaisie, cigares
et tabacs de choix.

W. BURGESS, M. D.,

MONCTON, N. B.

Donne un soin spécial aux Maladies des Yeux
des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
Bureau dans le Bloc Sumner, rue Main.
Téléphone No. 263.

Dr A. R. Myers

RÉCEMMENT DES HOPITAUX DE LONDRES
ET DE BERLIN,

MÉDECIN ET CHIRURGIEN

La chirurgie une spécialité.
Heures de bureau : 2 à 4 p.m., 7 à 9 p.m.

7 rue Alma, MONCTON

W. A. Russell

AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, ETC.

SHÉDIAC, N. B.

Collecte les comptes avec expédition et exécute
toute instruction avec ponctualité.

J. H. McFadden

AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.

SHÉDIAC, N. B.

S'occupe de perception de comptes et de toutes
affaires de loi.

McINERNEY & ROBIDOUX

AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES
PUBLICS, ETC.

RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.
G. V. McInerney. Ferd. J. Robidoux

McQUARRIE & ARSENAULT

AVOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.

Summerside, P.E.I.

Argent à prêter

Neil McQuarr. Aubin E. Arsenaault

George L. Harris

AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.

Bureau : Bâtisse Sumner, Grand'Rue
MONCTON, N. B.

ANTOINE J. LEGER, B. A.

Avocat, Notaire Public, Etc.,

Bureau : Grand'rue, Moncton, N. B.

ter déc. 07.

La Banque de Montreal

Etablie en 1817

Capital, \$14,400,000 | Fonds de réserve, ... \$11,000,000

Bureau principale, Montréal— Succursale a Shédiac, N. B.
Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux cour-
rants sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la malle sont expédiées avec soin et promptitude.
E. G. COOMBS, Gerant, - Shédiac, N. B.

La Patronne des Acadiens

VI.

Cette basilique nécessitait des travaux énormes et exigeait des capitaux très considérables, mais tous les obstacles furent aplanis par la Vierge Immaculée qui, en outre, inspira aux pauvres de fournir leur obole, et aux riches d'apporter leurs richesses, afin que les uns et les autres pussent contribuer à élever ce temple que la «belle Dame» avait instamment demandé au clergé par la voix de la jeune voyante, et aussi pour répondre au pressant appel de Mgr de Tarbes qui écrivait le 18 janvier 1862 : «Pour nous conformer à la volonté de la Sainte Vierge, nous nous proposons de bâtir un sanctuaire sur le terrain de la grotte... Cette construction, vu la position abrupte et difficile des lieux, demandera de longs travaux et des fonds relativement considérables. Aussi avons-nous besoin, pour réaliser notre pieux projet, du concours des prêtres et des fidèles de la France et de l'étranger. Nous faisons appel à leurs cœurs généreux.»

Entre temps, les abords de la grotte où la Vierge était apparue avaient changé d'aspect par le travail d'une nuée d'ouvriers de toute sorte, sous la conduite de M. le curé.

Pour la basilique, les travaux furent poussés avec une grande vigueur, et Mgr Langénieux, évêque de Tarbes, décédé naguère cardinal-archevêque de Reims, fit connaître à son peuple, en 1874, les grandes faveurs qu'il venait d'obtenir de Rome.

Pour honorer l'église et les lieux que la Vierge bénie avait elle-même honorés, 1° il demanda et obtint de grands privilèges pour les chanoines de sa cathédrale, 2° le titre et les honneurs de basilique à ce temple glorieux «élevé par l'univers catholique sur la montagne que la Vierge a choisie», 3° et pour que l'âme reçût des soins aussi insignes que le corps, il sollicite pour les Pères de Lourdes les mêmes pouvoirs que les Pénitenciers des Basiliques insignes. (Les basiliques mineurs sont des églises qui, par privilège pontifical et concession gracieuse, ont été, soit à cause de leur architecture, soit à raison du grand concours des fidèles, soit pour les souvenirs chrétiens qu'elles rappellent, élevées à cette dignité. Outre le titre de basilique, elles ont le pavillon et la clochette; mais comme elles sont de dignité inférieure aux basiliques patriarcales, on les appelle «basiliques mineurs.») C'est le 13 mars 1874 que le Pape Pie IX a donné son bref dans lequel il dit : «En vertu de notre autorité apostolique, nous établissons au rang de basilique mineure l'église, bâ-

tie sous le vocable de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu, dans la cité de Lourdes, au diocèse de Tarbes.»

Mais les faveurs du Souverain Pontife n'étaient pas épuisées et le 2 juillet 1876 le Pape fait procéder à la consécration de la basilique et au commencement de «la statue de la Mère de Dieu, qui est, à Lourdes, l'objet d'un culte de la plus grande édification.» La cérémonie fut présidée par le Nonce du Pape, en présence de trente cinq évêques, mitre en tête et croix à la main, et plus de trois mille prêtres. L'éminent évêque de Poitiers, Mgr Pie, monta en chaire et dans un discours tout nourri d'écriture sainte, avec le savoir, la gravité et la clarté qui lui sont habituels, il envisagea le côté doctrinal des apparitions et des merveilles de Lourdes.

Pourtant la basilique ne suffisait pas aux besoins dans les grands pèlerinages et les Pères ont encore entrepris de construire une rotonde en l'honneur du saint Rosaire de la Vierge Immaculée et de l'élever en avant de la basilique. Notre Saint Père le Pape Léon XIII, si dévot au Rosaire, en a vivement approuvé le plan et la construction et surtout les quinze autels érigés en l'honneur des quinze mystères du saint Rosaire. Il voulut aussi que cette nouvelle église fut consacrée, ainsi que les quinze autels, au mois d'octobre 1901.

C'est encore le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, qui fit cette cérémonie à laquelle assistaient deux cardinaux et vingt-six évêques.

Au milieu de toutes les splendeurs de Lourdes, la Vierge est là qui continue à faire fleurir les miracles dans toute l'étendue de cette terre de Lourdes qu'un écrivain appelait justement «la Zone de Marie» et qui fait dire que la terre de France est toujours «le royaume de Marie».

Un journal anglais demandait il y a quelques mois : Quelle a été donc la récompense de la France pour toutes ses œuvres de zèle et de propagation de la foi? Et un autre journal lui répondait avec beaucoup d'à-propos : «La récompense de la France, ça été Lourdes! Nulle part, au moins dans l'âge moderne, la divinité ne s'est manifestée d'une manière aussi étonnante qu'en France.»

En cette année jubilaire, rappelons-nous les enseignements qui nous viennent de la grotte : à bien faire le signe de la croix, à être fidèle au chapelet, à le porter sans cesse sur soi, à la prière continue, à la modestie et à l'humilité, à la politesse et au bon ton, car la Vierge disait à Bernadette : «Faites-moi la grâce de venir ici pendant quinze jours.» Enfin la bonne Vierge compatissait aux faiblesses de l'enfant qui ne savait pas la

langue française, en daignant lui parler dans le patois héarnais.

C'est ainsi que Bernadette put répondre avec esprit à un important personnage qui lui disait : «Mais tu ne dis point la vérité mon enfant! le bon Dieu et la Sainte Vierge ne comprennent pas ton patois et ils ne savent pas ce misérable langage.» — «S'ils ne le savaient pas monsieur, comment le saurions-nous nous même? Et s'ils ne le comprenaient pas, qui nous rendrait capable de le comprendre?»

Chers lecteurs acadiens, je finis ce sixième et dernier article sur Notre-Dame de Lourdes, en vous conjurant d'être de plus en plus dévots à notre bonne Patronne. La Sainte Vierge a déjà fait beaucoup pour le peuple acadien; ses mains sont encore étendues et son cœur ouvert pour en faire jaillir de nouveaux bienfaits sur ce petit peuple dont on peut dire ce que Pie X disait des Belges : «Petit peuple par le nombre, mais grand par sa foi.»

A. C. D.

Jun 1908.

La Commission Agricole à l'œuvre

La commission agricole, créée par acte de la législature à sa dernière session, a récemment tenu une réunion préliminaire à St-Jean, et s'est organisée pour se mettre à l'œuvre. C'est à M. W. W. Hubbard que sont échues les fonctions de secrétaire de la commission. M. Hubbard est un homme particulièrement bien renseigné sur les questions agricoles. La commission aura son bureau au palais législatif à Frédéricton, et tout ceux qui s'intéressent au développement de l'agriculture en cette province sont invités à se mettre en correspondance avec la commission. On doit adresser ses lettres à la «Commission Agricole, Chambre d'Assemblée, Frédéricton.» Des blancs où sont détaillés les sujets sur lesquels les commissaires désirent se renseigner sont en voie de préparation; on en enverra à tous les hommes éminents de chaque district d'école.

On s'attend que la commission commencera à voyager dans la quatrième semaine de juin, et elle poursuivra ses travaux tant que la fénaison n'empêchera pas les cultivateurs d'assister aux assemblées. Ces assemblées auront lieu dans les centres les plus accessibles dans les différents comtés, afin que les habitants de tout district d'école puissent s'y rendre aisément en voiture, et elles seront ouvertes au public et aux journalistes. Tous les habitants auront la chance de pouvoir exprimer leurs opinions sur toute question se rapportant aux travaux de la commission; mais ceux qui auront été choisis par les différents districts d'école seront entendus les premiers. Tous les journaux sont invités à se faire représenter à ces assemblées.

On visitera autant d'endroits que possible avant la saison de la fénaison, et on se remettra à l'œuvre en septembre et on continuera jusqu'à ce que tout le territoire de la province aura été visité. On se propose de visiter d'abord le comté de Carleton, puis on passera aux

comtés de Victoria, Madawaska, York, Sunbury, Charlotte et St-Jean.

Si la fénaison est hâtive, il ne sera peut-être pas possible de passer tous les comtés dans la première période. Aussitôt que les localités intéressées auront fait connaître leurs désirs on annoncera la date et le lieu de chacune des assemblées. En attendant, les officiers et les membres des Sociétés d'Agriculture et le public en général sont invités à faire des suggestions et à attirer l'attention de la commission sur tout sujet qui concerne les intérêts agricoles et industriels de la province.

Après la Victoire

Au cours de la réception triomphale qui lui fut faite à Montréal, lundi soir, M. Bourassa prononça un éloquent discours en face de l'édifice de la «Patrie.»

Après avoir remercié la foule, ses amis et tous ceux qui l'avaient aidé au cours de la campagne, il ajouta :

Ce n'est pas mon habitude de faire entendre des récriminations après que la lutte est finie, mais de cette lutte une leçon se dégage, c'est que quand un journal, corrompu comme la «Presse» de Montréal, entreprend d'étouffer la voix du patriotisme et du devoir, d'obscurcir le peuple, de l'empêcher d'entendre ceux qui lui veulent du bien, le peuple finit un jour par ne plus vouloir se laisser opprimer et conduire par tout ce qui est raconté dans les colonnes de la feuille qui s'imprime au coin de la rue St-Jacques et de la Côte St Lambert. (Longs applaudissements.)

Une leçon se dégage de cette lutte, c'est que les candidats que la «Presse» avait fait ses élus ont été battus et que ceux qu'elle avait combattus ont été presque tous élus. (Applaudissements.)

Vous vous réjouissez avec moi de la victoire de mon allié et fidèle lieutenant, M. Armand Lavergne. (Applaudissements.)

Vous vous réjouissez avec moi de la victoire de M. Tellier dans Joliette, et je suis convaincu que sa victoire eut été plus grande encore si la «Presse» n'avait pas appuyé sa candidature. (Acclamations.) Et il est indubitable aussi que la défaite de M. Nantel dans Terrebonne est due à l'appui que la «Presse» lui a prêté. (Acclamations.)

En présence du tumulte, je ne veux pas parler davantage et je n'ajouterai qu'un mot pour vous remercier du fond du cœur.

Laissez-moi vous dire aussi que la victoire que nous avons remportée aujourd'hui n'est pas l'apogée d'une campagne, mais le premier pas dans le grand mouvement qui se produit à l'heure actuelle. La victoire de St-Jacques, c'est la revanche de Bellechasse, (acclamations frénétiques), revanche qui s'écrira en lettres de feu sur les murs du Parlement de Québec, c'est la première lettre du Mane, Tece!, Phares, qui balayera tous ceux qui ont conduit le peuple avec esprit de parti, et l'ont maintenu sous le joug. (Acclamations.)

Je n'ai pas besoin de dire qu'à St-Hyacinthe comme à Montréal, tout a été fait pour pouvoir me faire battre. Si je n'ai pas la majorité dans St-Hyacinthe, c'est parce que le géolier de la prison de cette ville a fait sortir un prisonnier qui y purgeait une sentence pour donner sa voix en faveur de M. Morin. Des employés des gouvernements provincial et fédéral, sans même enlever leurs livrées, que vous payez de vos deniers, ont passé trois jours à enlever leurs votes, mais

(Suite à la 8e Page.)

Remèdes de Saison

A l'approche du printemps l'air se charge d'humidité; de même le système du corps humain change afin d'être en harmonie avec le changement de saison.

Salsepareille de GIBSON, prix ordinaire \$1.00, est réduite à 75 centimes.

Acadia Drug Co., 184 Grand' rue, Moncton.

College du Sacre-Coeur, Caraquet, N. B.

Ce college, ouvert en janvier 1899, est sous la direction des RR. PP. Eudistes.

Seaside Hotel, BOUCTOUCHE, N. B.

Cyrille B. Leger, Proprietaire.

For Sale, La "Canadian House", grande rue, Shédias, N. B.

Tous les arrérages d'abonnement au Moniteur doivent être payés d'ici à dix jours.

ON DEMANDE

Un CUISINIER ou une CUISINIÈRE compétents pour trois mois, à une maison de campagne.

TERRE A VENDRE

Ferme d'Adolphe Chavarré, St-Charles. Bonne terre avec maison et grange.

Glace! Glace!

Je suis prêt à livrer de la glace en grande ou en petite quantité à toute pratique qui pourrait en avoir besoin.

ATELIER DE Marbre et Granit DE WESTMORLAND. T. F. SHERARD & SON, Moncton, N. B.

Le Liniment de Minard guérit le mal de pis des vaches.

LE MONITEUR ACADIEN

Organe des populations françaises des provinces maritimes. Paraît le jeudi de chaque semaine.

LE MONITEUR ACADIEN, SHÉDIAC, 18 JUIN 1908.

Séance du Conseil Executif de l'Assomption

Tenue Dorchester, le 7 mai 1908. Présidence de M. le docteur E. T. Gaudet.

Il est proposé par M. le juge Landry et le R. P. A. D. Cormier et résolu: Attendu que le 15 août tombe, cette année, un samedi, et qu'il serait difficile, sinon impossible, à un grand nombre de nos curés de se rendre à Saint-Basile, loin de leurs paroisses, ce jour-là;

Sur proposition de M. le docteur L. N. Bourque, il est unanimement résolu: Chaque paroisse acadienne des provinces maritimes, des Iles Madeline, et du Labrador, et chaque centre acadien, des Etats-Unis et d'ailleurs, sont priés de nommer et d'envoyer au Congrès quatre délégués, chacun, en plus des délégués mentionnés dans les minutes de l'Assemblée du Conseil, tenue à Moncton, le 19 de décembre dernier.

N. B.—Le temps pris pour l'échange de certaine correspondance essentielle est cause du retard apporté à la publication du présent procès-verbal.

M. l'abbé S. A. Moreau, curé de St-Jacques-le-Mineur, vient de publier une Histoire de la paroisse de l'Acadie, comté de St-Jean, P. Q. C'est un beau volume in-8°, illustré, de 166 pages.

Après bien des années de labeur patient, la presse à bras cède la place à une rotative qui fait mieux et plus vite; les caractères se décrassent, le papier perd son aspect de paille mal hachée, tout le journal a subi une métamorphose qui le met à cent milles de son berceau.

Le Liniment de Minard guérit la diphtérie.

Nos sincères condoléances à Mr Omer Héroux, rédacteur à l'Action Sociale, à l'occasion de la perte de son épouse, née Tardivel, et fille du regretté fondateur de la Vérité, décédée jeudi dernier à l'hôpital du Précieux-Sang, Québec.

Une question de ligne

Deux de mes voisins se chicanèrent sur les limites de leurs champs, et se décidèrent, il y a un mois, à me prendre pour arbitre.

Assurément nos trois collègues sont ouverts à nos enfants, mais nous n'en sommes point les propriétaires. Il y a beau temps que la presse à bras offerte par nous au début a été remplacée dans l'outil.

Dans ma carrière de maître d'école, j'ai souvent souffert de l'ingratitude des enfants. Je ne voudrais pas que mes bienfaiteurs eussent à faire de moi la même plainte.

Vous êtes bien chez vous, chers et dévoués Pères de nos trois collègues; nous ne vous demanderons pas compte de votre dévouement; il est assez large pour couvrir les faiblesses que vous arrache, comme à nous, l'humaine nature.

J. B. GAUTHIER, Ancien maître d'école à St-Alban, N. B.

Itinéraire de la Commission Agricole

Nous parlons en première page de l'œuvre que va entreprendre la Commission Agricole autorisée par acte de la législature du Nouveau-Brunswick, et présidée par l'hon. D. V. Landry, commissaire de l'agriculture.

Nous venons de recevoir du secrétaire, M. Hubbard, l'itinéraire que la commission s'est tracée pour la dernière semaine de juin et les premières du mois de juillet.

Par un prodige d'adresse et de bonne fortune, vous rencontrez des collaborateurs qui ne vous demandent en retour de leurs services que le gîte et le couvert.

Après bien des années de labeur patient, la presse à bras cède la place à une rotative qui fait mieux et plus vite; les caractères se décrassent, le papier perd son aspect de paille mal hachée, tout le journal a subi une métamorphose qui le met à cent milles de son berceau.

Comté de Carleton. Mardi, 23 juin—Woodstock. Mercredi, 24 juin—Hartland. Jeudi, 25 juin—Centerville. Vendredi, 26 juin—Glassville. Samedi, 27 juin—Bath.

Comté de York. Lundi, 6 juillet—Canterbury Station. Mardi, 7 juillet—Harvey Station. Mercredi, 8 juillet—Prince William (front) (Grand View).

Comté de Charlotte. Jeudi, 16 juillet—Rollingdam. Vendredi, 17 juillet—Waweig. Samedi, 18 juillet—St Stephen. Lundi, 20 juillet—St-George.

dans sa langue préférée. Il arrive même qu'il glisse furtivement dans la rédaction de ses articles quelques lignes en Allemand ou en Russe, afin de faire la cour, (une cour légitime) à ces abonnés.

Assurément nos trois collègues sont ouverts à nos enfants, mais nous n'en sommes point les propriétaires. Il y a beau temps que la presse à bras offerte par nous au début a été remplacée dans l'outil.

Dans ma carrière de maître d'école, j'ai souvent souffert de l'ingratitude des enfants. Je ne voudrais pas que mes bienfaiteurs eussent à faire de moi la même plainte.

Vous êtes bien chez vous, chers et dévoués Pères de nos trois collègues; nous ne vous demanderons pas compte de votre dévouement; il est assez large pour couvrir les faiblesses que vous arrache, comme à nous, l'humaine nature.

J. B. GAUTHIER, Ancien maître d'école à St-Alban, N. B.

Itinéraire de la Commission Agricole

Nous parlons en première page de l'œuvre que va entreprendre la Commission Agricole autorisée par acte de la législature du Nouveau-Brunswick, et présidée par l'hon. D. V. Landry, commissaire de l'agriculture.

Nous venons de recevoir du secrétaire, M. Hubbard, l'itinéraire que la commission s'est tracée pour la dernière semaine de juin et les premières du mois de juillet.

Par un prodige d'adresse et de bonne fortune, vous rencontrez des collaborateurs qui ne vous demandent en retour de leurs services que le gîte et le couvert.

Après bien des années de labeur patient, la presse à bras cède la place à une rotative qui fait mieux et plus vite; les caractères se décrassent, le papier perd son aspect de paille mal hachée, tout le journal a subi une métamorphose qui le met à cent milles de son berceau.

Comté de Carleton. Mardi, 23 juin—Woodstock. Mercredi, 24 juin—Hartland. Jeudi, 25 juin—Centerville. Vendredi, 26 juin—Glassville. Samedi, 27 juin—Bath.

Comté de York. Lundi, 6 juillet—Canterbury Station. Mardi, 7 juillet—Harvey Station. Mercredi, 8 juillet—Prince William (front) (Grand View).

Comté de Sunbury. Lundi, 13 juillet—Lakeville Corner. Mardi, 14 juillet—Burton (Palais de Justice).

Comté de Charlotte. Jeudi, 16 juillet—Rollingdam. Vendredi, 17 juillet—Waweig. Samedi, 18 juillet—St Stephen. Lundi, 20 juillet—St-George.

Comté de St-Jean. Mardi, 21 juillet—Musquash. Mercredi, 22 juillet—Loch Lomond. Mardi, 23 juillet—St Martin.

La commission adresse en ce moment aux agriculteurs des différents districts d'école de la province des circulaires expliquant la nature des renseignements qu'elle désire obtenir.

Une autre série de questions se rapporte à la quantité d'animaux dans le district, la quantité des vaches à lait, le nom des races, etc., le nombre et la race des porcs, des moutons, des poules, des dindes, et des canards.

On demande aussi la quantité de chevaux, de juments poulinières et d'étalons qu'il y a dans chaque district, etc.

On demande aussi la quantité de chevaux, de juments poulinières et d'étalons qu'il y a dans chaque district, etc.

On demande aussi la quantité de chevaux, de juments poulinières et d'étalons qu'il y a dans chaque district, etc.

Les Fêtes de Québec

INAUGURATION DU MONUMENT LAVAL. Programme officiel des fêtes qui auront lieu les 21, 22 et 23 juin 1908.

Le 21 juin—Fête-Dieu. Procession du Très Saint Sacrement à travers la ville de Québec, après la messe célébrée, à 8 hrs, à la Basilique.

A 8 hrs du soir, séance de clôture des cours de l'Université Laval.

Le 22 juin—Fête-Laval. A 9 hrs, messe pontificale à la chapelle du Séminaire de Québec.

A 3 hrs, dévoilement de la statue de Monseigneur de Laval.

A 8 hrs, du soir, concerts en plein air au Jardin Montmorency, sur la Terrasse et autres places publiques.

Le 23 juin—Fête nationale des Canadiens-Français. A 8 hrs, Cortège de la Société Saint-Jean-Baptiste.

A 10 hrs, messe, au pied du Mo-

ument L. A. 2 h etc. (Ter A 8 hrs Monument vironnant

Est

Un corbe blic dans c assez acerb Play. C gnies acad porée, l'au porer. L de Naviga ième c'est Blanc, de- ton. App correspond Acadiens d nement-H entreprise.

«A l'infam qui écrit a Conservat

Mais arrêt le Gouvern aussi fanat Fair Play.

programme respecter.

M. Fair P nique? J'c naissez abs prouver au votre vrai au Monite

C'est une e de faire de bondes con le peuple v mandat, et préjugés d d'autre but

Quant a Water Co séances du étiez-vous, M. LeBlat

poration a même. S poration es et de droit tution à la

us, et qu s'accorder public le r lui-même

était-il ex pour d'au dre, vous

situation B tout simp pure pour démontra

lui la que ne devait ayant de demandé

vrai que M prétendan draient bien

Léger Co Comité de contre M.

est égale que M. l de tout le pre chef,

teurs qui l'Acte d' crits. M

qu'il a de n'oserait Play sem

Le Blanc tions dan Cela rest la chose

de perso avec le co même en mille. C

à la Com vernemen de M. H de faire

St-Jean
Musquash
et—Loch Lomond
St Martin.

...se en ce moment
différents districts
des circulaires ex
renseignements
On demande l
la quantité d'ar
chaque district
fermes abandon
valefr, le nombre
quantité d'arpents
n blé, etc., l'an
s produits de jar
mmiers, etc.
questions se rap
animaux dans le
vachés à lait, le
le nombre et la
tons, des poules,
nards. On de
des difficultés à

re, on désire sa
tivateurs qui en
crème aux beurre
nombre de bêtes à
s, la quantité de
dans les villes.
quantité de che
nières et d'étalons
district, etc.
rien d'hommes en
placer dans cha
de domestiques

s, mes dans le dis
vaises herbes, y
is le district, des
De combien
s'est on servi
ont coûté.
dans le district,
partienait à une
et quel avantage
ment pourrait-on
utiles? Que pen
des instituts agri
les cultivateurs
ons?

nes gardent des
nature du bois qui
cultes. Y a-t-il
quelle espèce de
Y a-t-il ample ap
ombustible et de
de cultiva
is avec leurs atte
attelage.

à pouvoir d'eau
eau par mille et
demande aussi
le district, de la
erre de construc
e, de la terre à

es grains de se
plante, et quel
rait on enseigner
coles publiques,
res, à l'université
des spéciales. Les
r aux autres dis
cole consolidée et
ses pour une telle
instituteurs capa
liture.

Québec

MONUMENT

des fêtes qui
22 et 23 juin

ête-Dieu

s Saint Sacre
de Québec,
rée, à 8 hrs, à

éance de clô
Université La-

e parcours de

te-Laval

ontificale à la
e de Québec.
ent de la sta
de Laval.

concerts en
Montmorency,
es places pu-

onale des Ca
nçais

de la Soc

u pied du Mo.

nument Laval.

A 2 hrs, amusements, sports, etc. (Terrains de l'Exposition.)

A 8 hrs du soir, illumination du Monument Laval et des édifices environnants. Feu d'artifice.

Est-ce une Infamie?

Un correspondant de l'Évangéline publiée dans ce journal une correspondance assez acerbe sous le pseudonyme de «Fair Play». C'est à propos de deux Compagnies acadiennes dont l'une déjà incorporée, l'autre cherchant à se faire incorporer. La première c'est la Compagnie de Navigation de Gloucester; la deuxième c'est celle de M. Simon B. LeBlanc, de Léger Corner, près de Moncton. Apparemment le seul but de ce correspondant est de faire croire aux Acadiens de la Province que le Gouvernement Hazen cherche à détruire toute entreprise acadienne honnête. Il crie: «A l'infamie... Ça doit être un Libéral qui écrit ainsi, car je ne connais pas de Conservateur qui fausserait ainsi la vérité. Mais arrêtez un moment, s'il vous plaît; le Gouvernement de M. Hazen n'est pas aussi fanatique que vous le pensez, M. Fair Play. Il a un devoir à remplir, un programme à suivre et une Constitution à respecter. Que connaissez-vous, vous M. Fair Play, de la Constitution Britannique? J'ose parier que vous n'en connaissez absolument rien et, afin de le prouver au public, si vous voulez donner votre vrai nom, je donne ici la permission au Moniteur de livrer le mien au public. C'est une besogne indigne et inique que de faire des sorties mensongères et furibondes contre un Gouvernement auquel le peuple vient à peine de confier son mandat, et de vouloir ainsi soulever des préjugés de race qui ne peuvent avoir d'autre but que de nuire à la minorité.

Quant au «Léger Corner Light and Water Company», j'étais présent aux séances du Comité de Corporations. Y étiez-vous, M. Fair Play? J'en doute. M. LeBlanc demandait un Acte d'incorporation au nom de sa famille et de lui-même. Savez-vous qu'un Acte d'Incorporation est une concession de privilèges et de droits appartenant selon la Constitution à la Province, au profit d'individus, et que ces privilèges, ces droits ne s'accordent gratis que quand le bien-être public le requiert? M. LeBlanc était-il lui-même dans ces conditions et son droit était-il exclusif parce qu'il est Acadien ou pour d'autres raisons? A vous de répondre, vous qui connaissez si bien la Constitution Britannique. M. LeBlanc disait tout simplement qu'il voulait de l'eau pure pour les gens de son canton. Il en démontrait même la nécessité. Avec lui la question d'Incorporation n'était et ne devait être que secondaire, puisque, ayant de l'eau pure, il n'aurait jamais demandé l'Acte d'Incorporation. Il est vrai que M. Sumner a opposé le Bill prétendant que la ville de Moncton étendrait bientôt son système d'eau jusqu'à Léger Corner. Il est vrai aussi que le Comité de Corporation s'est prononcé contre M. Sumner sur ce point; mais il est également vrai—et voici le point—que M. LeBlanc lui-même, en présence de tout le Comité à consenti, de son propre chef, à ce que les noms des Corporateurs qui sont aujourd'hui inscrits dans l'Acte d'Incorporation y fussent tous inscrits. M. LeBlanc a donc eu tout ce qu'il a demandé de la Législature. Il n'oserait le nier lui-même, quoique Fair Play semble le faire en son nom. M. LeBlanc a le droit de contrôler les actions dans son Acte d'Incorporation. Cela reste à lui. Tout ce qu'il y a dans la chose c'est que deux nouveaux noms de personnes respectables y sont ajoutés avec le consentement de M. LeBlanc lui-même en son nom et au nom de sa famille. Où est donc le coup mortel porté à la Constitution ou au système de Gouvernement responsable? Où est le désir de M. Hazen ou de son gouvernement de faire la moindre injustice aux Aca-

diens? Il faut être aveugle pour ne pas y voir clairement. Ici permettez moi de vous rappeler, M. Fair Play, que pendant la dernière Session de la Législature deux projets de loi ayant pour but la nomination deux Commissions royales, ont été adoptés. Ce sont les deux seules Commissions royales autorisées par la Législature cette année. L'une touche à l'agriculture et à la colonisation; l'autre au chemin de fer Central où des milliers et des milliers de piastres ont été dépensés par la Province sous le régime libéral au profit de l'on ne sait qui. Avez vous remarqué, M. Fair Play, que deux Acadiens, l'honorable Juge Landry et le docteur Landry, sont nommés les présidents de ces Commissions? Que penser de M. Hazen d'avoir nommé deux Acadiens en vue à de tels postes de confiance? Cela ne détruit-il pas toute idée de francophobie que vous voudriez injustement imputer à M. Hazen et à son gouvernement?

Et la Compagnie de Navigation de Gloucester, composée principalement d'Acadiens. Un subsides refusé, oui, et avec raison dans les circonstances. Après la Constitution du pays, apprenez aussi un peu de sa politique, M. Fair Play. Je me réserve la discussion de cette question assez épineuse pour une autre correspondance, en attendant si M. Fair Play va, oui ou non, livrer son nom au public. Pour le présent je me permets de dire que si nos trois membres «Libéraux Indépendants» eussent voulu coopérer avec d'autres personnes également intéressées le subsides aurait été octroyé. Il n'a pas été refusé pour le moment parce que la Compagnie était acadienne. Loin de là. C'est la conduite irraisonnable de nos trois membres Libéraux Indépendants qui a le plus contribué à mettre le sceau au subsides. Où est donc le subsides du gouvernement fédéral si longtemps attendu?

PLAY FAIR.

Caraquet, ce 14 juin 1908.

LEGISLATURE PROVINCIALE

RAPPORT DU COMITÉ DES COMPTES PUBLICS

Ci-suit la traduction du rapport présenté à la chambre, la veille de la prorogation, par le comité des comptes publics:

Sous le titre d'administration de la justice, dont le total s'élève à \$19,595.22, nous trouvons une grosse somme payée pour frais de loi que votre comité est d'avis que c'était pour de la besogne que le procureur-général et le solliciteur-général auraient dû faire sans frais pour la province.

Votre comité attire l'attention de la chambre sur l'item de \$310.18 dans l'état de l'actif, qui représente le principal et l'intérêt d'un billet donné en mars 1905 par White et King, de Sussex, en règlement d'une balance due à la province sur l'achat d'un cheval en 1901, et nous recommandons que le montant du billet soit perçu. Les comptes de l'importation de chevaux qu'on nous a soumis ne spécifient pas le coût de chaque cheval, comme ils l'auraient dû. Le compte des dépenses en rapport avec cette importation montre que les dépenses de l'hon. L. P. Farris, dans son voyage, s'élèvent à \$541.33, y compris ce qu'il a payé à Robert Ness. Ce compte est en détail. Le paiement de \$688 à Ora P. King pour dépenses en rapport avec cette importation n'est accompagné d'aucun détail explicatif, et votre comité est informé que M. King n'a pas eu un mot de réponse aux lettres qui lui ont été envoyées par le sous-commissaire pour lui demander des explications. La perte, pour la province, en rapport avec cette importation, de \$5,799.33, est, dans l'opinion de votre comité, injustifiable.

Votre comité a examiné les \$5,050.63 portés au compte en suspens; il comprend une balance, \$4,331.34, due à la province par le ci-devant procureur-général, M. Pugsley. Cette somme a été payée par chèques datés du 28 février 1908, et reçus le 9 mars suivant, \$408 du compte en suspens étaient au débit de R. W. L. Tibbitts, qui a présenté un compte pour ce montant contre le gouvernement. Votre comité recommande fortement que ces comptes soient ajustés et que cette méthode de payer des extras

aux fonctionnaires salariés soit discontinued, et nous recommandons un salaire suffisant pour rémunérer tous les services rendus.

Votre comité a examiné les comptes de l'hôpital provincial et entendu le Dr Anglin, W. A. Quinton et M. Boyne, et nous recommandons fortement que le surintendant médical ait un salaire fixe couvrant toutes ses dépenses, de façon qu'il ne lui soit pas payé d'extras, soit pour sa maison, pour ses domestiques, ou son cheval. Votre comité recommande en outre que l'on achète par contrat plus de provisions qu'on ne le fait maintenant, et nous croyons que la province ferait ainsi des économies considérables.

Votre comité constate aussi que quelques membres du gouvernement ont retiré de grosses sommes en sus de leurs salaires, et nous recommandons fortement que le salaire des ministres soit ajusté de façon à couvrir tous leurs services. Il n'a été présenté à votre comité aucun détail de la dépense de \$86,792.42 pour la Compagnie du N. B. and Coal. On nous informe que ces détails sont entre les mains des commissaires, et comme plus tard la chose doit être examinée par une commission royale, nous avons cru inutile de faire comparaitre M. McAvity.

Faute de temps nous n'avons pu acquiescer les comptes du département des travaux publics. D'après les rapports en circulation relativement aux mésappropriations de deniers, nous croyons devoir conseiller au commissaire en chef de faire une soigneuse investigation dans les comptes des différents surintendants de chemins et autres officiers chargés de déboursier les deniers du département.

En rapport avec le fonds des honoraires des cours de probates, votre comité a eu sous considération un paiement de \$1,083.33 à C. N. Skinner, et nous constatons qu'en juillet 1907 un congé d'absence fut, par ordre-en conseil, accordé à A. I. Trueman pour six mois, et C. N. Skinner fut nommé juge de probates pour St-Jean, mais avec la stipulation qu'il ne demanderait rien à la province pour ses services, M. Trueman recevant son salaire. Malgré cet arrangement, M. Trueman reçut son plein salaire, et M. Skinner, avant la fin de l'année, reçut \$1,083.33 par ordre du secrétaire provincial. Les honoraires perçus dans ce dans ce fonds semblaient dépasser de beaucoup le montant nécessaire pour payer les dépenses, nous recommandons que le tarif soit abaissé dans le cas des petites successions.

Ce rapport, qui est signé de M. Pinder, président, du Dr T. J. Bourque, et autres, fut adopté par la chambre.

Convention des Artisans Canadiens-Français

Judi, le 18 juin 1908, se réunissaient à Amherst, N. E., les délégués des différentes successales de la Société des Artisans-Canadiens Français des Provinces Maritimes.

La convention fut ouverte à 9 heures de l'avant midi, par Monsieur le Docteur J. A. Rouleau, représentant du président général, qui, dans un magnifique discours, souhaite la bienvenue aux délégués et leur explique le but de la convention.

Monsieur C. M. Léger, M. P. P., Directeur Général dans les Provinces Maritimes, fit ensuite d'importantes remarques dans le grand intérêt de la société.

On procéda ensuite à l'élection des officiers pour la convention, furent élus: Président—Adolphe E. LeBlanc, succursale d'Amherst.

Vice Président—Céline A. Melanson, succursale L'Acadie, Moncton, (Dames) Secrétaire—Antoine J. Léger, Moncton. Les nouveaux officiers, dans de brèves mais heureuses remarques, remercient les membres de la convention de l'honneur qu'ils leur ont conféré.

Monsieur le Président présenta ensuite à l'assemblée les orateurs suivants: M. M. Alphée Allain, président de la succursale d'Amherst, J. Powers, James Donald, W. L. Ormond, représentants de la C. M. B. A., qui, dans de magnifiques petits discours, souhaitèrent la bienvenue aux délégués et leur témoignèrent le plaisir qu'ils avaient de rencontrer les représentants d'une société sœur qui travaille pour les plus grands bienfaits de l'humanité.

Les Messieurs Germain Beaulieu, Sec. Général, et le Rév. M. Hamelin, en termes chaleureux et bien pensés, répondirent aux aimables visiteurs.

Les comités suivants furent ensuite formés pour l'expédition des affaires: Comité des Lettres de créances: Docteurs A. R. Melanson, J. N. Michaud, J. Levasseur. Comité des Amendements:—Rév. J. Deveau, Drs. A. A. LeBlanc, A. R. Melanson, Mons. Pothier, Adolphe T. Le-

Ayez l'œil

sur cet espace la semaine prochaine. Une annonce de la plus haute importance. En attendant entrez au Grand Magasin, si vous avez besoin de quelque chose.

Cie Peter McSweeney, Ltée, Moncton

Thomas W. Butler,

Avocat, Solliciteur, Notaire Public. Arbitre-en-Equité, et Greffier de la Paix.

NEWCASTLE, N. B.

S'occupe d'assurance contre le feu et sur la vie.

27 mars 08—c.

Terre à vendre

ou à louer. 60 arpents de terre, avec maison et grange, sont à vendre à bonnes conditions. S'adresser à

D. S. CORMIER, Memramcook-West N. B.

29 avril 08—ac.

Dominion Hotel,

Memramcook, N. B.

S. H. CASSIDY — Propriétaire.

Avantageusement situé à quelques pas de la gare et du centre des affaires. Bonnes chambres, pension de choix. Ecurie de louage en rapport avec l'établissement. Ne manquez pas de vous y arrêter.

28 avril 08—3m.

Blanc.

Comité des Finances:—MM. J. Thibodeau, Lévesque, J. J. Arsenault, A. F. Haché, Blanchard, Rév. M. Hamelin, D. J. Doiron.

Comité de la Presse avec pouvoir d'ajouter à leur nombre—MM. Antoine J. Léger, Moncton, Rév. J. A. L'Archevêque, Cocagne, Ferd. J. Robidoux, Richibouctou, Docteur A. A. LeBlanc, Arichat.

M. le président présente alors M. le maire Robb, de la ville d'Amherst, qui parla avec intérêt aux délégués, leur expliquant les améliorations faites à la ville d'Amherst depuis quelques années. Ses remarques furent bien goûtées.

Messieurs Antoine J. Léger et Clément M. Léger, M. P. P., répondirent aux remarques du distingué visiteur.

Les différents comités firent rapport à l'assemblée et d'importante législation fut passée. Chaque question devant la convention fut murement discutée, tous les délégués y prenant part.

Les délégués élus pour aller représenter la convention biennale de juridiction à la Convention Générale, devant être tenue à Montréal, sont:

Nouveau Brunswick—Mons. Antoine J. Léger.

Nouvelle Ecosse—Mons. A. F. Haché. Substitués—Rév. J. A. L'Archevêque, Cocagne, et J. J. Arsenault, de l'I. P. E.

Tous, dans un court mais heureux discours, remercient les membres de l'honneur qui leur était fait.

M. C. A. Melanson, seul représentant des Dames Artisans, désire remercier, au nom des dames, les délégués qui ont bien voulu s'élever Vice-Président de la convention. Honneur aux dames toujours, et il est heureux que les Artisans ne se départent pas de cette règle.

Des votes de remerciements furent présentés aux officiers de la convention et aux officiers généraux. Ajournement. XX.

Machine à vapeur à Vendre

J'ai un bon engin de six forces, éprouvé à 130 livres, et en bon ordre, que je laisserai aller pour \$110. S'adresser à PLACIDE D. LEBLANC, Cormier's Cove, N. B., 17 juin 1908—11.

Vente à sacrifice

pour faire place aux Modes d'Automne et d'Hiver, qui nous arriveront dans quelques semaines nous vendons maintenant A MOITIE PRIX, même au-dessous, tous nos

Chapeaux et Coiffures d'été

ainsi que toutes nos Nouveautés, Modes et Articles de toilette.

Notre assortiment considérable et ayant pour habitude de ne jamais offrir à nos clientes des chapeaux et des objets de toilette démodés, hors de date, nous voulons nous en débarrasser à tout prix pendant qu'ils sont encore de mise et en pleine floraison dans le monde fashionable.

C'est donc une chance exceptionnelle pour les Dames.

de se procurer une nouvelle toilette de première classe à UN PRIX INSIGNIFIANT. Profitez-en habilement de venir chez

Chez Madame Doiron Bloc Comeau, Shédiac.

LEGER'S COMPOUND EXTRACT WILD STAWBERRY guérit promptement indigestions appelées "maladie d'été", qui tant de détresse durant les chaleurs d'été. Pri agents la bouteille chez LÉGER, Pharmacien, Shédiac.

Pompes Funèbres

James Muiridge, Shédiac, N. B. ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES.

Honneur d'annoncer qu'avec le dépense d'un joli corbillard traite pas deux fois ainsi qu'une grande variété de bores, cer is, etc., de toute dimension et de tout modèle Joli Cercueil imitation de bois de rose, bien verni, pour \$12.

Aussi toutes espèces de montres, garnitures et de cercueils au plus bas prix. On peut rendre aux chars avec le corbillard en tout emps. PRIX MODÉRÉS. agnovoz ac

PACIFIQUE CANADIEN

Du 29 février au 29 avril Grand Rabais

SECONDE CLASSE Pour la Colombie Anglais et la cote du Pacifique.

DE SHEDIAC, N.

VANCOUVER, B. C. VICTORIA, B. C. SEATTLE & TACOMA, WASH WESTMINSTER, B. C. PORTLAND, ORE. NELSON, B. C. TRAIL, B. C. ROSLAND, B. C. GREENWOOD, B. MIDWAY, B. C.

\$61.35

Tarif proportionnel des autres endroits pour autres points. Aussi que pour l'Alberta, Washington, l'Idaho, Montana, Californie, etc.

W. B. HOWARD, D. P. A. ag., C. P. R., St-Jean, N. B.

Pour l'Huile Foie de Morue soit efficace il faut qu'elle soit absolument fraîche et de la meilleure qualité, comme vous serez certain de l'obtenir chez LÉGER, pharmacien, Shédiac.

Un mot, S'il vous plait.

L'homme bien informé vient chercher ses provisions d'hiver chez

O. M. Melanson & Cie.

Il y vient avec l'assurance, bien fondée, d'acheter ce qu'il y a de mieux pour son argent. Et personne n'est jamais désappointé.

Toutes nos marchandises sont choisies et achetées avec le plus grand soin et avec jugement.

Au sujet des

Hardes

pour cette saison, nos modes sont non-seulement en avant de tout ce qu'on peut trouver en ville, mais les gens savent que notre

Departement de Hardes

se recommande également à ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent comme à ceux qui ont le gousset bien rempli.

Le prix de nos habillements varie de \$6 à \$16, et celui de nos Capots de \$5 à \$15

Nous avons aussi de superbes

CASQUES

coiffant toutes les têtes et à la portée de toutes les bourses.

Notre Assortiment d'

Etoffes à Robes

est meilleur que jamais. Quand vous venez à Shédiac, n'oubliez pas l'entrer chez

O. M. Melanson & Cie

Vous vous en retourneriez contents et satisfaits.

FEUILLETON

INCENDIAIRE

DEUXIÈME PARTIE

(Suite)

—Toi, ici, Martin? murmura-t-il. Puis, l'ingénieur eut un geste de découragement et dit sourdement :

—C'est vrai ! Toi aussi, ils t'ont condamné. Je l'oublie toujours ! Je ne songe qu'à moi.

—Tu sais bien, déclara tranquillement Martin, que je t'aime trop pour jamais te quitter.

Un garde, à ce moment, poussa brusquement Michel, en lui disant :

—Allons ! c'est à vous ! On lui enleva sa chaîne. Michel eut un sourire mélancolique, il éprouva une seconde de joie, puis il redevint sombre quand on lui rivait un anneau de fer qui lui entourait le bas de la jambe gauche.

Le tour de Martin vint après et il tendit sa jambe pour l'anneau sans se départir un instant de sa bonne humeur. Sa verve inépuisable égayaient les autres forçats et impatientait les gardes.

Lorsque les cinquante forçats eurent tous leur anneau rivé à la jambe gauche, ils reçurent un sac de toile contenant les effets qui devaient désormais leur servir. Chacun d'eux avait trois chemises de grosse toile, deux paires de bas de laine, un pantalon, une vareuse de toile, plus une paire de souliers. Ensuite, on les mit deux par deux, et on les conduisit à bord de la Mugissante, où ils furent immatriculés sur un grand registre, que Martin baptisa : «Le livre d'or des forçats.»

Le commandant de la frégate assistait de loin à cette inscription, examinant les dossiers de tous ces malheureux. Au moment où on inscrivait Martin, il s'avança et dit :

—On vous signale comme un mauvais prisonnier, qui se permet de tourner en ridicule tout ce qu'on lui dit. Je vous préviens que nous avons ici le cachot et la corde pour mettre les plus mutins à la raison.

Martin s'inclina avec la plus parfaite politesse et répondit :

—Je ne me moque jamais de ce qui est respectable, mon commandant ; et je me rappelle trop bien votre noble conduite pendant le siège de Paris pour ne pas vous respecter. Tous les Parisiens se souviennent des actions héroïques du commandant de Palouët, qui était enseigne, si je ne me trompe pas. Seulement, mon commandant, vous me permettez de vous faire observer que le diamant de votre bague est sur le point de tomber ; il serait nécessaire de reserrer un peu le chaton. Je la connais bien, votre bague ; c'est moi qui vous l'ai vendue... vous souvenez-vous ? dans un magasin du Palais-Royal ?

—Assez ! dit sèchement le commandant. N'oubliez pas mes observations.

Martin se tut ; mais il regarda fixement le commandant et crut démêler, dans ses yeux, des dispositions bienveillantes.

—C'est bon, pensa-t-il, on en profitera pour obtenir quelques petites douceurs.

Quand l'inscription fut terminée, on fit descendre les deux cents forçats dans la batterie de la frégate, où quatre cages garnies de barreaux de fer forgé, étaient assujetties contre les parois. En voyant ces énormes cages, Martin eut un mouvement d'effroi, comme tous les prisonniers ; mais il reprit sa gaieté en disant :

—Tiens ! on a retrouvé les cages de Louis XI !

Chacune de ces cages était dis-

posée pour recevoir cinquante prisonniers. Bientôt, ils furent tous enfermés, massés les uns contre les autres, éclairés par deux lampes qui dansaient au plafond. Il régna alors un grand silence. Toute gaieté était tombée. Cet emprisonnement avait quelque chose d'horriblement lugubre. On entendait, au-dessus, le branle-bas du départ, les ordres des quartiers-maîtres, les coups de sifflet, puis un grand bruit incertain, un murmure long, plaintif, la triste chanson de mer. Martin Pélissier, pour éloigner la tristesse qui l'envahissait, se mit à examiner le contenu de son sac.

Prenant chaque article à son tour, il plaisantait sur son usage avec un tel entrain que Michel, qui était son compagnon, était forcé de sourire.

Il continua de bavarder ainsi jusqu'à la nuit, et ne se coucha que lorsqu'il fut certain que Michel ne manquait plus de rien.

Vers le matin, ils furent tous réveillés par un roulis violent ; la lanterne vacilla encore plus fort que tout à l'heure ; il y eut des bruits sourds, des caisses qui frappaient contre les parois.

—Nous partons, dit Michel. Martin voulut encore lancer une plaisanterie, mais il n'en eut pas la force ; et, s'attendant comme son ami, il murmura :

—O chère France, quand te reverrons nous ?

Et, pour vaincre la douleur qui l'étreignait il plongea sa tête dans son hamac et s'efforça de dormir.

Bientôt, le tambour sonna le réveil, et le surveillant fit l'appel de ses deux cents prisonniers. Ensuite, on leur distribua le café avec la ration de biscuit et celle d'eau de vie, fixée à huit centilitres. Martin déclara que ce café et ce biscuit étaient bien supérieurs à l'éternel déjeuner parisien, composé de café au lait et de croissants. Il passa son eau-de-vie à un forçat et convint avec lui que, moyennant cette petite libéralité, il lui roulerait et lui poserait son hamac, le matin et le soir. Il fit le même marché, au nom de Michel, avec un autre forçat.

A dix heures, on ouvrit la porte d'une des cages, et cinquante forçats montèrent sur le pont où ils restèrent deux heures à prendre l'air. On distinguait encore, dans le lointain, une ligne brumeuse, qui était la côte de France. A midi, les cinquante hommes rentrèrent dans leur cage, tandis qu'on amenait sur le pont les compagnons de Michel et de Martin. On distribua, à tous les prisonniers, leurs portions de nourriture semblables à celles des matelots, c'est-à-dire la soupe faite avec des légumes conservés, et du beurre frais, qui fut remplacé, quelques jours plus tard, par du lard salé, du bœuf en conserve, ou du mouton.

Après la soupe, on leur donna à chacun un quart de litre de vin. La nourriture du soir se composait de la soupe aux légumes secs et de la ration de biscuit.

A deux heures, au moment où on ramenait les cinquante forçats dans leur cage pour conduire les autres sur le pont, le commandant qui examinait curieusement ce troupeau de coquins, aperçut Martin et lui fit un signe de sortir des rangs. Martin suivit le commandant, qui se dirigeait vers l'arrière de la frégate, et le salua avec la même politesse que s'il l'avait rencontré sur le boulevard.

—J'ai examiné votre dossier, lui dit le commandant, et j'ai vu que vous n'aviez jamais cessé de protester de votre innocence.

—Protestations dont les effets ont été bien platoniques, mon commandant.

—Aussi, vous feriez mieux d'avouer, maintenant. Si votre ancien patron rentrait dans ses bijoux, on obtiendrait sûrement pour

F. L. THIBODEAU, Voiturier

SHEDIAC, N. B.



Voulez-vous vous acheter une VOITURE FI-NE faite d'après les derniers patrons américains et construite en tout et partout des meilleurs matériaux que l'argent puisse procurer, venez me voir.

J'ai en remise 25 de ces Voitures, faites d'après différents patrons : les unes à boîtes-piano 22 et 23 pouces de large, et surtout celles à essieux arqués et à roues basses sont bien jolies.

Les ferrages sont toujours exécutés par mon ancien forgeron, ISAAC McWILLIAM, un des meilleurs forgerons des provinces maritimes.

Le peinturage est de première classe, on n'emploie que la meilleure peinture et les meilleurs vernis anglais. Il ne faut pas oublier que F. L. THIBODEAU a une expérience de plus de trente ans, en cette province et aux Etats-Unis, dans la construction des Voitures, et que toutes les Voitures qui sortent de sa boutique sont GARANTIES donner entière satisfaction.

5 mai 08-ac

vous une commutation de peine. —Bah ! fit Martin avec insouciance. Maintenant que j'ai commencé le voyage ! Je refuse d'avouer plus que jamais.

—Tant pis pour vous ! Vous m'inspirez de l'intérêt... Je me souvenais de vous... J'étais disposé à vous traiter avec douceur, et ne pas vous infliger la cage.

—Je suis désolé de ne pas m'entendre avec vous, mon commandant, déclara gravement Martin.

Et il resta immobile devant l'officier.

—Tenez, dit M. de Palouët, voulez-vous arranger le chaton de ma bague ?

—Volontier. Prêtez-moi seulement un petit canif.

Le commandant remit sa bague et un canif à Martin, qui, en quelques minutes, remit bien en place le diamant qui menaçait de tomber. En la rendant à M. de Palouët, Martin dit :

—J'accepterais tout de même de lâcher ma cage deux heures de plus dans le jour, mais à la condition de partager cette douceur avec mon ami Michel Thomerain.

—C'est bon, je verrai, dit le commandant.

—Et il appela un matelot qui reconduisit Martin dans la batterie.

M. de Palouët réfléchit, toute la nuit, à ce que lui avait demandé Martin Pélissier. Et il examina le dossier de l'ingénieur, comme il avait examiné celui de son ami. Cette grande infortune le toucha.

—Si cet homme est coupable, se dit-il, il est encore plus malheureux.

Le lendemain, lorsque les forçats furent amenés sur le pont, un matelot vint chercher les numéros matricules 4032 et 4031. Martin et Michel furent conduits chez le commandant, qui leur dit, avec cette sévérité grave des hommes bons qui veulent cacher leurs bonnes actions :

—Vous, le numéro 4032, puisque vous êtes bijoutier-horloger, vous nettoyez toutes les horloges du bord, tous les instruments de précision. Vous, le numéro 4031, puisque vous êtes ingénieur, vous descendrez dans la machine, où vous vous mettez à la disposition du mécanicien.

—Merci ! dirent ensemble les deux amis.

—Silence ! Allez ! prononça le commandant.

C'était le premier adoucissement qui leur arrivait dans leur terrible situation. Et ils en furent d'autant plus heureux qu'ils avaient cruellement souffert la nuit précédente, enfermés avec des hommes sales, malades, qui commençaient à avoir des moments de révolte comme de vraies bêtes fauves. Dans toute la batterie régnait maintenant une odeur âcre, fétide, une chaleur mauvaise.

Quoique séparés, les deux amis furent enchantés, parce qu'ils avaient un travail à faire. On les traitait durement ; mais ils n'avaient plus à supporter ce supplice de l'accouplement avec des grendins qui, tout le jour, pour tromper leur ennui, hurlaient des chansons obscènes. Le soir, ils s'endor-

mirent plus tranquilles, bénissant le brave commandant, qui, sans qu'ils eussent imploré, avait eu pitié d'eux. Michel dit :

—Qui sait ? peut-être même doute-t-il que nous soyons coupables ?

Et cette pensée lui fit beaucoup de bien.

Leur vie s'écoula ainsi avec la plus parfaite régularité. Tous les matins, on appelait les matricules 4031 et 4032. Ils se rendaient au travail qui leur avait été assigné et ne rentraient que vers quatre heures dans leur cage, où on commençait à se défier d'eux. Michel s'intéressait au mécanisme spécial de la machine à vapeur, qu'il n'avait étudié que superficiellement jusque-là ; et même son esprit inventif cherchait des améliorations ; il rêvait déjà un système par lequel, sans augmentation de dépense de charbon, on obtiendrait une vitesse plus grande d'un noeud à l'heure.

Martin Pélissier apprenait aussi à connaître plus exactement les instruments spéciaux qui servent à la direction des navires ; tout en les nettoyant, il se faisait expliquer leur destination. Et, quand on lui demandait pourquoi il voulait savoir tout cela, il répondait avec bonhomie :

—Ça m'intéresse, voilà tout !

Rien ne fut changé dans leur existence tant que la Mugissante fut en pleine mer ; mais, un matin, ils furent très désagréablement surpris, ainsi d'ailleurs que tous leurs compagnons de misère. Dix heures sonnèrent sans qu'une seule cage fût ouverte, puis onze heures et même midi. Les forçats ne deman-

daient rien, pensant que peut-être il pleuvait trop fort, ou que la mer était grosse. Cependant, Martin Pélissier remarqua que des rayons de soleil passaient par les ouvertures, et il se hasarda :

—Pardon, monsieur le surveillant, est-ce que nous avons commis quelque méfait, qu'on nous prive de notre petite sortie ?

Le surveillant, qui, malgré sa rudesse, avait un respect pour les gratifications que lui octroyaient libéralement Martin et Michel, répondit :

—Il n'y aura pas de sortie aujourd'hui. La Mugissante va mouiller pendant deux jours à Ténériffe.

—Ah ! ah ! je comprends, dit Martin, avec un geste expressif, pendant qu'on est près de la terre, on nous met sous clef ?

—C'est cela.

—Voilà qui est fâcheux ! Moi qui ai toujours rêvé de voir le pic de Ténériffe !

Lorsque la frégate entra dans le port, on fit le tour des cages pour s'assurer qu'aucun barreau n'avait été scié. On resta là deux jours, le temps de prendre de l'eau et de permettre à quelques matelots d'aller tirer une bordée, ce qu'on apprit dans la batterie des forçats et qui excita leur grosse gaieté.

Martin et Michel furent très tristes et, pour la première fois depuis leur départ, ils parlèrent de ces deux injustes accusations qui les avaient fait condamner aux travaux forcés. Jusque-là, le voyage,

N de Saint pour la se, de la réunion bec par assurer désiran tenir le facile e rons les D' tôt pou demand

Mon Ferm A Ferme pr Bour Lot de la 40 acres de Ferme de

la mer, avaient par moi de Mart Mais ce les tena dans cet l'indign conde n respirat

—Eco te racon infamie Marti mac et e Je t demande osé, crai venirs tr —Voit s'est pas Et il r dres deta sie, son tien avec arrestat tin écoute attention temps un —Tier là des ch s icré avo conté tou Quand à Martin —A to Oh ! m compliq dans les —Où, ma mère la fût vra n'y croya pêche de tout était ter de toi.

—Ne cher Mich si bonne Bernier, pendant m'ont cru mon histo je n'ai pas ce n'est pas mis par m dors bien mir solide veau fasse tonnerai d —Et Marti mac où il ment, tant aller au so ouverts, ré réfléchiss ments, et nonçait ce dit ! Ce f le lenda

Autour de

GRAND PELERINAGE A Ste-Anne de Beupré

Nous désirons donner avis qu'avec l'approbation de Monseigneur l'Evêque de Saint-Jean, un pèlerinage à Sainte-Anne de Beupré est organisé à Moncton pour la première semaine de juillet prochain.

D'autres indications très précises touchant l'itinéraire seront publiées assez tôt pour donner avis à tous ceux qui désireront se joindre à ce pèlerinage.

Moncton, N. B., 20 avril 1908.

E. SAVAGE, P. P.

Fermes à vendre dans les Paroisses de Shédiac et Botsford

Ferme présentement occupée par Etienne Jessie Bourque, Cap-Pelé, 40 acres, Lot de la Veuve Brun, Cap-Pelé, 16 1/2 acres, 40 acres de la ferme Comeau, Chemin du Pt. Cap.

R. C. TAIT, SHEDIAC

la mer, la bonté de M. de Palouët avaient écarté l'horrible vision; et par moments, la gaieté inaltérable de Martin leur faisait tout oublier.

s'endormir, en répétant, "Bandit, coquin, canaille!" Et il dormait si bien qu'il n'entendait pas le roulement du tambour.

(A continuer)

PROPOS AGRICOLES.

INDUSTRIE LAITIÈRE

Le dernier rapport annuel de la "Dairymen's Association", de la province d'Ontario, nous apprend qu'au dernier concours de troupeaux de vaches laitières, le premier prix, une médaille d'argent, a été gagné par M. W. E. Thompson, de Woodstock.

M. W. Pearce, de Holbrook, qui avait huit vaches, a porté à la beurrierie 60,572 livres de lait, soit 7,592 livre par vaches et a touché \$585.02, soit \$73.13 par vache.

Les vaches de MM. Thompson et Pearce étaient des Holsteins ou des croisements de la même race. Dans le même rapport M. Thompson publie quelques renseignements qui seront lus, croyons-nous, avec intérêt.

L'ALIMENTATION.—En hiver, M. Thompson commence, le matin, par traire ses vaches auxquelles il donne ensuite des plantes racines et du grain, puis de la paille et du foin.

En été les vaches sont attachées dans l'étable pour la traite. Les diverses espèces d'insectes nuisibles qui attaquent les gadeliers rouges, blancs et noirs et les groselliers cultivés, bien qu'elles soient plus attirées chacune à l'une ou à l'autre de ces espèces de plantes, font aussi parfois du tort aux autres, de sorte qu'il est possible et plus commode de traiter de tous dans le

même chapitre. Nous les arrangeons dans l'ordre alphabétique suivant leurs noms les mieux connus.

Arpenteuse du gadelier (Currant Soan-worm, Cymatophora ribesaria Fitch).—Cette vorace chenille, qui fait souvent beaucoup de mal aux gadeliers et aux groselliers, mais surtout aux cassis, est plus difficile à combattre que la chenille ordinaire du gadelier ou larve de la mouche à scie importée du gadelier.

Remède.—Pour l'Arpenteuse du gadelier, il est nécessaire d'employer un poison beaucoup plus fort que pour la Chenille du gadelier. Le vert de Paris, l'arsénate de plomb ou quelque autre poison arsénical sont préférables à l'ellébore blanc que l'on recommande ordinairement.

Outre cette chenille, qui est la plus commune des arpenteuses nuisibles aux groselliers et aux gadeliers, on trouve quelquefois deux chenilles beaucoup plus grosses de même forme et à même mode de progression.

Chenille du gadelier ou Mouche-à-scie importée du gadelier (Currant Worm, Imported Currant Sawfly, Tero-nus ribesii Scop.).—De beaucoup le mieux connu de tous les insectes des gadeliers et des groselliers est la "Chenille du gadelier".

Chenille du gadelier ou Mouche-à-scie importée du gadelier (Currant Worm, Imported Currant Sawfly, Tero-nus ribesii Scop.).—De beaucoup le mieux connu de tous les insectes des gadeliers et des groselliers est la "Chenille du gadelier".

Remède.—Contre la première génération, on peut pulvériser sur les plantes un mélange de 1 once de vert de vert de Paris et de 10 gallons d'eau ou bien on les saupoudre d'un mélange sec de 1 once de vert de Paris avec six livres de farine après une averse ou tant dis que les feuilles sont humides de rosée.

INSECTES NUISIBLES AUX GADELIERS ET AUX GROSSELLIERS (Par James Fitchers, Entomologiste d'Etat.) Les diverses espèces d'insectes nuisibles qui attaquent les gadeliers rouges, blancs et noirs et les groselliers cultivés, bien qu'elles soient plus attirées chacune à l'une ou à l'autre de ces espèces de plantes, font aussi parfois du tort aux autres, de sorte qu'il est possible et plus commode de traiter de tous dans le

Chaussures d'été

Nous attirons l'attention des Dames et des Messieurs sur nos CHAUSSURES DE PRINTEMPS et D'ÉTÉ à la dernière mode.

J. P. BREAU & Co.,

SEULS AGENTS DES SOULIERS SLATER,

En face du Marché.

209 Grand'rué, MONCTON

Retenons ça

Au cours de sa chronique mensuelle, dans le Propagateur, M. l'abbé E. J. Auclair écrit :

"Nous n'avons rien à gagner à nous annihiler nous-même, en nous courbant toujours sous la puissance de ceux qui détiennent le capital et la richesse. On peut perdre, par une attitude virile, quelques faveurs momentanées, mais on gagne en valeur nationale pour la postérité.

"L'autre jour—en avril—M. le chanoine Choquette, supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe, donnait une conférence au Canadian Club, à Toronto, sur l'éducation libérale, dont les journaux anglais ont fort loué la valeur et l'éloquence.

"Cette conférence de M. le chanoine Choquette fait honneur au personnel de nos maisons d'enseignement. Il est bon que, de temps en temps, l'un ou l'autre parmi nos professeurs donne aussi un témoignage public de sa valeur.

Terrible aventure

Saint Jean de Terre-neuve, 4 juin.—Une lutte désespérée de quarante heures contre des chiens rendus féroces par la faim sur une glace flottante sur la côte de Labrador, par une température de dix degrés au-dessous de zéro et avec seulement un couteau pour se défendre et empêcher les carnassiers de le mettre en pièces et le dévorer, telle est l'horrible expérience qu'a eue, récemment, le Dr Wilfrid Grenfell, surintendant de la Royal National Deep Sea Mission, dans les régions du nord.

Le Dr Grenfell était parti de Battle Harbor, Labrador, pour donner ses soins à quelques malades à un autre établissement disant de dix milles, et il faisait le voyage sur la glace sur un traîneau tiré par des chiens. Bientôt il s'aperçut qu'il était entraîné loin de la côte. La nuit approchait lorsqu'il arriva à un endroit de la glace. Avant qu'il s'en rendit compte il se trouva sur un glaçon à la dérive. Avant qu'il pût arrêter les chiens, ceux-ci l'avaient précipité dans l'eau. Les chiens n'ontrent de grimper sur le dos du Dr Grenfell, et il fut obligé de soutenir une lutte contre les bêtes avant qu'il put se hisser sur une pièce solide de glace. Les chiens réussirent

1908

Printemps.

Habillements

Toutes nos marchandises du printemps sont arrivées.

- 600 Habillements d'hommes, de \$4.75 à 17.50. 100 Capots de printemps et d'automne, \$6 à 15.00. 200 Habillements de petits garçons, de 1.25 à 5.00. 300 Pantalons, de 80cts à 4.00

CHEMISES

30 doz. de chemises, de 25cts à 1.35

VESTES BLANCHES

4 doz. de Vestes blanches, 1.00 à 2.00

CHAPEAUX et CASQUES

20 doz de Chapeaux, 50cts à 3.00 10 doz de Casques, 20cts à 85cts

CHAUSSURES

1500 paires de chaussures, bottines et souliers de toute description, pour hommes, femmes et enfants.

TAPISSERIE

800 rouleaux de tapisserie, de 5 à 50cts

MONTRES

30 montres d'or et d'argent, 250 à 2500 Un gros lot de Jongs d'or, Boutons de poignets, Chaines et Médailles d'or

PIPES

20 doz de pipes de rocts à \$6.

ARGENTERIES

Pour cadeaux de noces. Couteaux et Fourchettes.

D. J. Doiron

Bloc Comeau, Shédiac

aussi à sortir de l'eau. Avec le vent soufflant en tempête du nord-ouest et une température de dix degrés au-dessous de zéro le docteur aurait été gelé à mort, si ce n'eût été de l'originalité et de l'ingéniosité dont il a fait preuve. Enlevant ses bottes de peau il les coupa en deux et en plaça les morceaux dans son dos et sur sa poitrine pour garantir ces parties de son corps contre les morsures du froid. Comme le vent et le froid augmentaient d'intensité, la nuit étant alors arrivée, il résolut de tuer trois de ses chiens afin de se procurer plus de chaleur et de donner de la nourriture aux autres bêtes, craignant que s'ils devenaient affamés ils ne vinssent à s'attaquer à lui pour le dévorer. Pendant qu'il accomplissait ce dessein, les chiens l'attaquèrent et lui firent de terribles morsures aux mains et aux jambes avant qu'ils ne tombassent morts. Le docteur a passé une terrible nuit. Il s'enveloppa dans les peaux de chiens qu'il avait écorchés, mais le froid se faisait encore si vivement sentir qu'il était obligé de courir souvent sur la glace pour maintenir la circulation de son sang. Espérant que le lendemain matin (Voir Suite à la 6e page)

er une VOITURE FL... des milieux m... se procurer, venez me... Voitures, faites... et surtout celles à es... sont bien jolies. ... par mon... un des... maritimes. ... plus de... et que toutes les... 1.

quilles, bénissant... dant, qui, sans... oré, avait eu pi... dit :

ut-être même dou... byons coupables? ... lui fit beaucoup

ainsi avec la... larité. Tous les... se rendaient au... été assigné et... vers quatre heu... re, où on com-... d'eux. Michel

écarnisme spécial... apeur, qu'il n'a... superficielleme... le son esprit in... améliorations ;... système par le... tation de dépen... obtiendrait une... d'un nœud à

apprenait aussi... exactement les... ux qui servent... navires; tout en... faisait expliquer... Et, quand on lui... bi il voulait sav... répondait avec

e, voilà tout!

angé dans leur... la Mugissante... mais, un matin, ... gréablement sur... que tous leurs... isère. Dix heu... qu'une seule ca... onze heures et... orçats ne deman... que peut être... t, ou que la mer... pendant, Martin... que des rayons... par les ouvertu-...

leur le surveil... us avons com... it, qu'on nous... e sortie?

qui, malgré sa... spect pour les... lui octroyaient... et Michel, ré-

de sortie au... mugissante va... ux jours à Té-

omprends, dit... este expressif, ... de la terre, ... ef?

fâcheux! Moi... de voir le pic

entra dans le... es cages pour... arreau n'avait... deux jours, le... e l'eau et le... matelots d'al-... ce qu'on ap-... des forçats et... e gaieté.

urent très tris-... fois depuis... érent de ces... tions qui les... ner aux tra-... à, le voyage,

NAISSANCE

A Fitchburg, Mass., le 31 mai, l'épouse de M. Jaddus Maillet, une fille, baptisée sous le nom de Marie-Alice Irène. Parrain et marraine, M. et Mme Ferdinand Melanson.

MARIAGE

A l'église de Sainte-Marie de Kent, le 25 mai, le Révérend Joseph Ouellet bénissait l'union de M Lévi S. Cormier et de Mlle Madeleine O. Cormier, tous deux de cette paroisse. Leur s'raient de témoins M. Johnny P. Dollard, cousin de la mariée, et Mlle Béatrice O. Melanson. La cérémonie fut imposante. Une grand'messe fut célébrée pour la circonstance, et l'orgue était touché par Mlle Madeleine Maillet, organiste de la paroisse, et un magnifique cantique fut chanté par Mlle Clara Ouellet. Après avoir reçu, de la part de leur curé, les meilleurs souhaits de bonheur, les nouveaux mariés se rendirent chez M. Olivier H. Cormier, père de la mariée, où un dîner de mets les plus délicieux leur fut servi. Dans l'après-midi, ils se rendirent chez M. Siméon L. Cormier, père du marié, où les attendaient une foule nombreuse de parents et d'amis, et un délicieux souper, puis la soirée se passa agréablement. M. et Mme Cormier reçurent un grand nombre de jolis et riches cadeaux.

Que le bonheur et la prospérité soient le partage de l'heureux couple pendant une longue vie.

DECES

A Dorchester Crossing, le 1er juin, à l'âge de 21 ans et 9 mois, est décédée Dame Béatrice Melanson, épouse bien-aimée de M. Olivier Bourque. Elle a succombé à la consommation, après quatre mois de maladie. Elle laisse pour pleurer sur sa tombe un époux inconsolable et un enfant en bas âge, et un grand nombre de parents et d'amis, qui la regretteront longtemps. Les funérailles ont eu lieu à l'église de Scoudouc, le 3 juin, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Les porteurs du poêle étaient MM. Ferdinand Bourque, Zoël Boudreau, Alben Boudreau, Dominique Boudreau, Jeffrey Léger et André Boudreau. Le service fut chanté par le Révd Père Hudon. Que son âme repose en paix.

A Grand-Digue, le 9 juin, après une maladie de plusieurs années, soufferte avec une patience exemplaire, et fortifiée de tous les secours de l'Eglise, Madame Marguerite Caisie, épouse de M. Antoine Gallant, s'éteignait dans le Seigneur à l'âge de 68 ans, laissant pour le pleurer un époux et quatre enfants, trois autres l'ayant précédée dans la tombe. La regrettée défunte appartenait à la société des Dames de Sainte-Anne. Les funérailles ont eu lieu le 11. Que son âme repose en paix.

A Saint-Antoine, le 5 juin, s'éteignait Julie Allain, à l'âge de 25 ans, après une maladie de six mois, soufferte avec résignation et munie des secours de notre sainte religion. Elle était fille de défunt David S. Allain et enfant adoptive de Fidèle S. Allain. Les funérailles ont eu lieu à Saint-Antoine le 7, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. Wilfred Breaux, Aimé M. Robichaud, Philippe Cormier, François B. Melanson, Jude Gautreau, et Placide Léger. La cérémonie était présidée par le Révd P. P. Dufour.

A Alexandrina, le 14 mars, Madame Domithilde Bourque, veuve de feu Jude A. Bourgeois, après une longue maladie de 5 ans, soufferte avec une admirable résignation à la volonté divine, et fortifiée de tous les secours de l'Eglise, et âgée de 67 ans. Elle laisse pour le pleurer un fils—monsieur Hypolite Bourgeois—et trois filles—Mme Arthur Lemieux, et Mme Théophile Roy, de Taunton, Mass., et Mme Hypolite LeBlanc, de la Bierre de Cocagne.—R. I. P.

A Cocagne, le 6 juin, après une longue maladie, Madame Georges P. Gouguen, née Anne Belliveau, rendait son âme à son Créateur à l'âge de 81 ans et 10 mois. Elle a passé sa vie dans la pratique des vertus chrétiennes. Elle se faisait surtout remarquer par sa présence à tous les offices de l'Eglise, par son amour du travail, et par sa charité envers les affligés. Jamais elle n'a refusé nourriture et logement à ceux qui s'adressaient à elle. Elle a eu le bonheur de recevoir la Sainte Communion plusieurs fois pendant les dernières semaines de sa maladie. Elle est morte comme elle avait vécu, parfaitement résignée à la volonté de Dieu. Les funérailles ont eu lieu le 9, au milieu d'un bon nombre de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM.

AVIS FINAL

Le MONITEUR espère que tous ses abonnés régleront leurs redevances d'ici au 1er juillet.

Nous avons besoin, pressant besoin, de tout ce qui nous est dû.

Et, en outre, nous sommes déterminés à cesser, à cette date du 1er juillet, l'envoi de notre journal aux abonnés en retard.

Tous les abonnements devraient être payés soit d'avance, soit dans le cours de l'année. Autrement, le pauvre journaliste est toujours dans l'eau chaude, dans la misère, dans la gêne.

A l'avenir, nous comptons être plus exigeant et plus strict, dans l'intérêt de l'œuvre.

Ainsi donc, on voudra bien prendre note de cet avis, agir en conséquence, et nous faire parvenir le prix de l'abonnement d'ici au 1er juillet.

Frédéric Comeau, Albert Dysart, Arcade Léger, John Surette, David Williams et Fred. Cormier. Son époux lui survit ainsi que deux enfants adoptifs : Maxime Belliveau, de Fitchburg, et Madame David Robichaud, de Cocagne, avec qui elle demeurait. Elle appartenait aux Sociétés des Dames de Ste-Anne, du Rosaire, du Scapulaire et plusieurs autres. Parents et amis priez pour elle. Le surlendemain, 8 juin, à la même maison, Joseph-Emile, âgé de 18 jours, enfant chéri de M. et Mme David Robichaud, allait rejoindre trois petits frères au séjour des anges, et le jour suivant, accompagnait sa vieille grand-mère au cimetière.

A la Petite Rivière de Bouclouche, le 10 juin, s'éteignait paisiblement dans le Seigneur, à l'âge de 5 ans et deux mois, Marie Germaine, enfant chérie de M. et Mme Philippe Cormier. Consolez-vous parents chéris, car c'est un ange de plus au ciel.

CONDOLEANCES

A la dernière assemblée de la succursale No. 224 des Artisans Canadiens-Français, Scoudouc, N. B., les résolutions suivantes furent adoptées à l'unanimité :

Vu qu'il a plu à Dieu d'enlever, à l'âge de 23 ans seulement, l'épouse chérie de notre dévoué commissaire-ordonnateur, M. Olivier Bourque, il est en conséquence résolu que les officiers et membres de cette succursale, tout en se soumettant à la volonté divine et en implorant la miséricorde infinie de Dieu pour l'âme de la regrettée défunte, offrent à M. Bourque leurs plus vives sympathies dans sa profonde affliction. Il est de plus résolu que ces résolutions soient inscrites au procès-verbal, et que copie soit envoyée à notre organe officiel et au Moniteur Acadien pour publication.

PIERRE BELLIVEAU, secrétaire-trésorier.

Echos de l'Île du Prince Édouard

Le procès d'Alonzo Doherty a eu lieu la semaine dernière aux assises criminelles de Summerside. Le procureur-général représentait la couronne et M. l'avocat McQuarrie défendait l'accusé. Les témoignages de la couronne ont été à peu près les mêmes qu'aux enquêtes préliminaires. L'avocat de l'accusé a plaidé folie et a produit quelques médecins exprimant l'opinion que Doherty ne pouvait être en possession de ses facultés mentales lorsqu'il a commis son crime, et quelques autres témoins pour prouver que la famille Doherty est sujette aux attaques de folie. La charge du juge a été contre le prisonnier. Le jury, cependant, n'a pu s'accorder, et un deuxième procès avec un nouveau jury a commencé lundi.

LE SEMEUR

Organe de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne française

Livraison de Juin-Juillet 1908, Sommaire La Semence (poésie), Albert Lozeau, «Le Catholique d'Action», Edouard Lecompte, S. J.

Devions nous ? Joseph Versailles. Souviens-toi et fais ce que dois (chant patriotique), Hermas Lalande, S. J.

Bon courage ! En avant ! L. A. Groulx A propos d'initiales, Camille Tessier. Le Président Beaupré au Directeur du

«Canada». Programme du Congrès de 24, 25, 26 juin.

A propos du Congrès, Comité central. Avis de motions. Adhésions à l'A. C. J. Franco-Américaine. Un Ami des Jeunes. Pour le français.—Adhésions importantes. Notes et Commentaires. Les Livres.

Echos telegraphiques

Au Maroc

Tanger, 10 juin.—D'après des courriers qui sont arrivés ici, le prétendant Moulaï Hafid, avec toute sa suite et une armée de 12,000 hommes, se dirige vers Fez. On prétend que 20,000 hommes de tribus berbères vont se joindre à lui. Moulaï Hafid a quitté Méquinez le 2 juin et on dit que le lendemain il a complètement anéanti les rebelles de la tribu Chereda. Quelques-uns des fonctionnaires du sultan Abd et Aziz, qui se sont enfuis de Rabat, sont arrivés à Méquinez.

Des courriers qui sont arrivés ici de l'intérieur annoncent que Moulaï Hafid, avec toute sa suite et une armée de 12,000 hommes, est entré à Fez samedi en grande pompe.

Un accident de chemin de fer

Novare, 10 juin.—Un terrible accident de chemin de fer s'est produit hier dans l'après-midi dans la province de Novare ; il y a eu 9 tués et 83 blessés. Les voyageurs du train tamponné étaient en majeure partie des pèlerins italiens revenant d'une excursion au sanctuaire de la «Vierge couronnée.» Ils étaient venus des villages voisins de Varallo, à trente milles au nord-ouest d'ici. Le train de pèlerins avait été remorqué à la station de Roccapetra par suite d'un accident de locomotive. Le mécanicien faisait les réparations et le train était arrêté quand un train de marchandises lourdement chargé, qui marchait sur la même voie, vint tamponner l'arrière du train de voyageurs. Le dernier wagon du train de voyageurs fut complètement télescopé et la machine du train de marchandises passa même par-dessus les deux wagons suivants. Des secours arrivèrent aussitôt de Roccapetra et on s'occupa à retirer des débris les morts et les blessés. Un train de secours partit de Novare avec des médecins pour soigner les blessés. Les cadavres furent transportés à Novare et à Varallo et les blessés envoyés à l'hôpital.

Les catholiques de Philadelphie

Philadelphie, 10 juin.—Un calice en or et pierres précieuses sera donné par des catholiques de cette ville à Pie X, à l'occasion de la célébration du jubilé de son ordination. Le calice a été confié à M. Henry J. Thuron, professeur à l'Académie des beaux arts, qui vient de partir pour l'Europe. A son arrivée à Rome, M. Thuron donnera le calice au cardinal Vicenzo Vautelli qui le remettra au pape.

Ce calice est le don des membres de l'Association de l'Adoration Perpétuelle qui s'occupent de venir en aide aux églises pauvres. L'année dernière, ils demandèrent au pape ce qu'il désirerait pour son jubilé et il leur demanda des vêtements sacerdotaux pour ses églises

SERGE EST ROI !

L'HABILLEMENT de Serge est le favori de l'été. "C'est le plus noble Romain entre tous."

NOUS ne nous fatiguons jamais de recommander les Serges Bleues—elles s'adaptent si bien à une si grande variété de besoins.

POUR la sortie, elles sont fraîches et confortables.

POUR les affaires elles annoncent l'homme du succès. Pour les occasions ordinaires, elles répondent à tous les besoins—et ainsi la Serge Bleue constitue un Habillement d'utilité générale.

FAUT donc pas s'étonner que la demande ne se ralentisse jamais, et que nous en fassions notre fort.

NOUS garantissons nos HABILLEMENTS DE SERGE à \$8, \$10.50, \$12, et \$15.

W. D. Martin et Fils. Moncton

Marchands de Hardes, coin des Rues Main et Lutz.

Evenement de l'Automne !

EXPOSITION DE ST-JEAN

... COMMENCANT LE ...

12 Sept. Finissant le 19 Sept.

Cultivateurs, Industriels et Marchands travaillent à l'unisson pour rendre cette grande exposition intéressante.

Une Semaine de Plaisir pour Vieux et Jeunes.

DEMANDEZ LA LISTE DES PRIX—ELLE EST PRETE.

A. O. SKINNER, PRESIDENT.

R. H. ARNOLD, SECRETAIRE.

Le désir du pape fut satisfait car l'association distribua aux églises pauvres les vêtements demandés et aussi des calices et autres objets du culte.

Cependant les membres de l'Association de l'Adoration Perpétuelle tenant absolument à faire un cadeau au pape à l'occasion de son jubilé, il fut décidé qu'on lui offrirait un calice. L'un des membres proposa que le calice fut fait avec des bijoux ayant appartenu aux membres de l'association. L'idée fut acceptée avec enthousiasme et de nombreuses femmes ont donné une partie de leurs bijoux avec lesquels le calice a été fait.

Les exécutions en Russie

St-Petersbourg, 11 juin.—Treize personnes convaincues de crimes politiques ont été exécutées hier dans différentes parties de la Russie : cinq à Ufa, quatre à Locz et quatre à Odessa. Des cours maritales ont de plus prononcé seize sentences de mort, dont huit à Lodz, cinq à Varsovie, deux à Penza et une à Odessa.

Une catastrophe

Tournai, Belgique, 11 juin.—Une catastrophe de chemins de fer vient de se produire ici, causant la mort de cinq personnes, plusieurs autres sont blessées. Un train de voyageurs venant de Mons, est sorti de la voie et plusieurs wagons ont été mis en pièces. Un incendie se déclara ensuite au milieu des débris. C'est au prix de nombreux efforts qu'on a pu sauver les voyageurs, avant que les flammes ne les entourassent.

Pêche excellente

Halifax, N. E.—Les affaires en Nouvelle-Ecosse semblent vouloir devenir très prospères, cette année. 75,150 quintaux de morue ont été attrappés par les pêcheurs pendant la semaine dernière, ce qui représente une somme d'argent assez considérable. Il en est de même pour les pêcheurs de maquereaux qui obtiennent d'excellents résultats. D'un autre côté les fermiers présentent avec plaisir une récolte de fruits exceptionnelle, ce qui fait que la joie règne dans la région.

Les délégués à la Convention Conservatrice de Sackville obtiendront des billets de chemin de fer au prix d'un passage en demandant au vendeur ce billets un certificat Standard.

Tous les journaux de New-York annoncent, sous des gros titres, que des centaines d'enfants se rendent à l'école chaque matin sans avoir déjeuné, et il a été révélé des cas où des enfants ont passé des jours entiers à jeun. C'est honteux, et plus vite on fera disparaître un tel état de choses mieux ce sera pour la réputation de la métropole qui se fait gloire de son immensité et de ses vastes ressources.

Il y a trois ou quatre semaines nous adressions des comptes pour \$800 à \$900 à des abonnés soit en retard, soit sur le point de l'être. A peine avons-nous reçu une centaine de piastres sur comptes ! Quand donc nos amis considéreront-ils leurs redevances envers le journal qu'ils lisent comme une dette d'honneur et de justice ? L'égal de leurs autres engagements ? Nous attendons la balance d'ici à peu de jours, sinon, on verra.....

Pour faire place à notre nouvel et immense assortiment de Hardes de printemps, nous sommes obligés d'offrir 40 Habillements de notre assortiment régulier à moins que le prix coûtant. C'est une chance rare pour quelques-uns.

O. M. MELANSON & CIE,

Les Gibson's Kidney Pills sont garanties pour guérir les maladies de reins et le mal de reins, 50 cts. Argent remboursé si la guérison n'est pas complète. Chez I R G F R, Pharmacien.

Conventions Nationales des Acadiens

Le premier volume des «Conventions Nationales des Acadiens», paraîtra dans quelques jours. Ce volume renferme les procès-verbaux des conventions de Memramcook, Miscouche et la Baie Ste-Marie.

Le deuxième volume, lequel sera composé des procès-verbaux des conventions d'Aricat, Waltham et Caraquet sera publié dans quelques mois, pourvu que le premier volume soit bien accueilli du public acadien.

Le prix du premier volume est un dollar. Le compte-rendu de l'historique de l'association de Memramcook, à laquelle s'accomplit le choix de la fête nationale, va à un seul le prix de tout le volume.

Le choix de la fête nationale donna lieu, comme on le sait à un intéressant débat. Tous les discours qui ont été prononcés en cette circonstance sont publiés «in extenso».

«Les Conventions Nationales des Acadie» est un livre qui devrait avoir une place dans toutes les familles acadiennes.

On Demande Pour le prochain terme dans le District d'école No. 11, Renaud's Mills, un instituteur ou une institutrice de 3e classe, pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser en indiquant le salaire exigé à

JUDE P. BREAUX, Secrétaire des commissaires. Renaud's Mills, Kent, 12 juin 1908—11p.

Town of Shediac

Notice is hereby given that I have received the assessment list for the town for A. D. 1908. All persons assessed shall be entitled to a discount or deduction of five per centum upon the amount assessed again if they respectively upon payment of these respective rates to me within ten days from the date hereof, and a like discount of two and one half per centum upon payment within twenty days and more than ten days from the date hereof, after which time no discount will be allowed, and all rates and taxes must be paid within thirty days after this date.

Dated at Shediac the SEVENTEENTH day of June A. D. 1908.

W. AVARD, Town Treasurer.

HARDES!

Nous sommes en avant cette année avec **LES PLUS BEAUX PATRONS** que nous ayons jamais eus, de **TWEED** et **WORSTED**, dont les prix varient de \$6.00 à \$18.00.

Ces Habillements viennent des meilleurs fabricants du Canada, la façon en est garantie, en sorte que vous n'aurez pas de peine à faire le meilleur choix en achetant vos Habillements ici.

R. C. Tait Shédiac.

NOUVELLES LOCALES

CORRECTION—Il s'est glissé, dans la correspondance de Gloucester que nous avons publiée en 6e page la semaine dernière, une erreur typographique que nous tenons à rectifier. Dans l'avant dernier paragraphe, le typographe a mis «pho-ques», où l'auteur avait écrit «phares.»

M. Thomas P. Gallant, du Barachois, nous honorerait d'une visite lundi, à son retour d'une promenade à Cocagne.

M. Antoine Gallant, de Grand-Digue, honorerait le Moniteur d'une visite samedi. Les nombreux amis de M. Gallant, sympathiseront avec lui dans la perte douloureuse qu'il vient de faire dans la personne de son épouse, décédée la semaine dernière.

M. Alfred Gallant, des ateliers de l'Intercolonial, était en ville samedi et honorerait notre journal d'une visite.

MM. Richard P. Caissie, de Grand-Digue, et M. Richard A. Caissie de North Oxford, Mass., nous honorerait d'une visite lundi. Ce dernier est venu passer quelques semaines chez son père, M. Aimé Caissie. Il nous dit que les affaires sont languissantes dans la Nouvelle Angleterre et que les temps sont durs et excessivement pénibles pour toutes les classes, mais surtout pour les ouvriers.

M. Napoléon A. Cormier, employé de l'Intercolonial, honorerait notre journal d'une visite samedi.

MM. Céline Melanson, de Memramcook, et Alphée A. Richard, de Dorchester, étaient en promenade à Shédiac samedi et favorisaient notre établissement d'une visite. M. Richard est employé à la fonderie de Dorchester, laquelle est en chômage pour quelques semaines.

LE PIQUE-NIQUE DE LA PAROISSE DE SHÉDIAC.—La paroisse St-Joseph de Shédiac, comme on l'a déjà vu par l'annonce, donnera un grand pique-nique sur le terrain de l'église le mercredi, 1er juillet, jour de la fête de la Confédération—Dominion Day, — comme on dit plus communément. Dimanche, M. le curé LeBlanc a désigné les personnes qui auront charge de la table du bazar, savoir: Mmes D. J. Doiron, Michael Casey, et C. H. Galland, et Mlles Léa Léger et Amanda Léger. Dimanche prochain M. le curé désignera les autres comités.

NEW BEDFORD, MASS. — Mlle Léa LeBlanc, de Fisherville, Mass., autrefois de Bouctouche, était en visite à New Bedford, depuis ces trois dernières semaines. Après avoir visité toutes ses amies, Mlle LeBlanc s'en est retournée enchantée de son voyage.

Le pourcentage des taxes civiques de Shédiac, apprenons-nous de M. le trésorier W. Avar, a baissé de 10 pcts par cent piastres pour l'année courante.

PREMIÈRE COMMUNION.—Ce matin (jeudi) à l'église St-Joseph de cette ville, un bon nombre d'enfants, soigneusement préparés par M. le curé LeBlanc, s'approcheront pour la première fois de la table sainte et feront leur première communion. La messe commencera à huit heures.

Le même jour commenceront les exercices d'une neuvaine solennelle en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, qui se terminera de dimanche en huit, fête du Sacré-Cœur.

M. Oscar J. Arsenault, chauffeur de locomotive sur l'Intercolonial à Moncton, était en ville jeudi et honorerait le Moniteur d'une visite.

Lundi soir, M. l'avocat Lionel Hanington portait la parole à une assemblée du club conservateur de Moncton présidée par M. l'avocat Ant. J. Léger.

Les conservateurs de la paroisse de Dorchester se réunissent hier soir pour élire des délégués à la convention qui se réunit à Sackville lundi prochain.

La température est belle depuis quelque temps, et la végétation promet beaucoup.

M. A. J. Tait honorerait le Moniteur d'une visite mardi en rapport avec la nouvelle annonce de la maison R. C. Tait, qu'on trouvera en tête de ces colonnes.

Madame Capt. Charles Moore, de Vancouver, est arrivée en ville samedi par le convoi du Pacifique, qu'elle avait pris le dimanche soir. Fille de Mme Capt. Evans et sœur de Mmes W. A. Russell et R. C. Tait, elle vient passer quelques semaines au sein de sa famille. Mme Moore n'était pas venue dans l'est depuis treize ans. Le Capt Moore, qui vient de Sackville, est commandant d'un des vapeurs du gouvernement sur les côtes du Pacifique.

GRANDE SÉANCE A COCAGNE.—Mlle Alma Bilodeau nous téléphone que les amateurs de Cocagne préparent une grande séance dramatique et musicale qui aura lieu à la salle publique les 26 et 27 juin courant, au profit de l'église paroissiale, que l'on est à embellir depuis quelque temps déjà. Les amateurs de Cocagne ont déjà donné plus d'une fois des preuves éclatantes de leur savoir-faire, et comme l'objet de leur entreprise se recommande tout spécialement au généreux encouragement du public il y aura salle comble aux deux soirées.

Le **LINIMENN DE MINARD** est le seul liniment en demande à mon magasin et le seul que nous gardons en vente.

Tout le monde en fait usage.
HARLIN FULTON,
Pleasant Bay, C. B.

M. Olivier T. Cormier, de Dupuis Corner, nous honorerait d'une visite hier. M. Cormier, percepteur

des taxes municipales pour le district No. 3 de la paroisse de Shédiac, est sur le point de commencer sa ronde annuelle.

UN NAVIGATEUR BIEN CONNU SE NOIE A ARICHAT.—Le triste événement que nous allons relater affligera profondément un grand nombre de nos lecteurs, car M. le capitaine Augustin Benoit était bien connu dans la plupart des ports de nos trois provinces. Jeudi dernier, le capt. Benoit quittait sa maison pour aller en chaloupe visiter ses filets à maquereau, en compagnie de son fils. Après avoir rempli son son embarcation de poisson, le capitaine Benoit fit voile pour la terre, et peu après son fils le suivait. Tout-à-coup, on aperçut son bateau allant à la dérive, le capitaine ayant disparu. On suppose qu'il aura été pris d'une faiblesse et qu'il est tombé à l'eau. Il avait dit à son fils qu'il ne se sentait pas bien. Le capt. Benoit était un de nos plus vaillants navigateurs et il avait fait un grand nombre de voyages aux Antilles. Ce n'est que de l'an dernier qu'il avait abandonné la haute mer. Il était âgé d'environ 75 ans et était bien connu à Shédiac, ayant navigué longtemps pour le compte du regretté M. Fidèle Poirier, alors que celui-ci faisait le commerce de bois et de sucre et melasse avec les Antilles.

MUCH INTEREST SHOWN.—Unexpected interest is being shown in the St. John Exhibition by the merchants and manufacturers of not only the Maritime Provinces, but in Upper Canada as well. These, with the entries in the Agricultural department, will be sure to make the show a most attractive one. The amusement features promise to be stronger and more novel and startling than usual. The Prize Lists are interesting reading, and are sent upon request to anyone. The dates of the Exhibition are easily remembered—September 12th. to 19th.

MONCTON.—Nous enregistrons avec double bonheur un nouveau succès pour nos jeunes Acadiens: M. Henri P. LeBlanc vient d'être promu à la position d'Assistant Inspecteur des pesées sur l'Intercolonial. Avec double bonheur, nous notons cette promotion, avon-nous dit: parce que M. Henri P. LeBlanc est capable d'occuper cette position et d'aspérer à de bien plus élevées et qu'il est patriote ardent, éclairé; ensuite, parce qu'il est notre ami personnel—comme il l'est, d'ailleurs, de tous ceux qui ont pu apprécier la noblesse de ses sentiments et ses réels talents—Aussi, espérons nous voir monter encore, monter toujours plus haut notre vaillant compatriote.

Lundi, 1er juin courant, au local des Artisans, en notre ville, a eu lieu une cérémonie imposante et touchante: il s'agissait de la remise du drapeau donné généreusement à la section des Dames par notre sympathique et dévoué membre du parlement local, M. C. M. Léger. Nous espérons avoir un compte rendu de cette jolies fête, par Mlle Gauvin, la digne Présidente de la section des Dames Artisans. Malheureusement, ses nombreuses occupations l'en ont empêché. Nous devons à l'obligeance de la Secrétaire, Mlle Alvina Léger, le résumé que voici:

La cérémonie de la remise de la bannière fut imposante: le drapeau, c'est l'âme de la société, comme au pays le drapeau national est l'âme de la Patrie. Mais une surprise délicate était réservée, par les Dames, à leur bon aumônier, le Rév. M. l'abbé Ph. Hébert. C'était le premier anniversaire de sa consécration sacerdotale, et, à cette occasion, ces Dames lui offrirent un superbe sofa avec coussin. Il n'est point nécessaire de dire combien cette attention toucha le grand cœur de notre prêtre français. M. C. M. Léger, M. P. P., trouva des paroles gracieuses en remettant à la garde des Dames la jolie bannière qu'il donne. Le dévoué chapelain exprima avec émotion communicative ses remerciements aux membres de la Section des Dames. D'autres discours furent prononcés par le Président de la succursale La Tour No. 14, M. R. S. Léger tous jours entendu avec plaisir; par M. Clément Cormier, l'actif et zélé Président de la succursale des Artisans, section des hommes, et par d'autres. En un mot, la

COMEAU & SHEEHAN.

Marchands en Gros de VINS et de LIQUEURS
SEULS AGENTS ET IMPORTATEURS DIRECT, DE

- | | | | |
|-------------------------|-----------------|----------------------------------|---------------|
| WM. SANDERSON & CO. | Leith | PERFECTION | Scotch Whisky |
| MELROSE-DROVER LTD. | Leith | M. D. | " |
| JOHN DRUMMOND & CO. | Glasgow | DRUMMOND Spcl. | " |
| McDONALD & MUIR, | Glasgow | HOUSE OF LORDS. | " |
| " | Glasgow | WHITE and GOLD | " |
| " | Belfast | WHISKIES IRLANDAIS. | " |
| MITCHELL & CO. | Cognac | BRANDIS. | " |
| ALBERT ROBIN & CO. | Bordeaux | RUM Impérial et vins St. Benoit. | " |
| HENRI GADEN & CIE. | Bordeaux | CLARET. SAUTERNES. | " |
| MAHLER-BESSE & CO | Avignon | ABSINTHE. | " |
| JULES PERNOD | Pont-de-la-Maye | Conserves Alimentaires. | " |
| L. G. SOUBIRAN | Oporto | VINS DE PORT. | " |
| WIESE & KROHN | Jerez | VINS SHERRY. | " |
| JOSE RAMIREZ | Tarragone | VINS TARRAGONE. | " |
| A. SOLER ROCA | Saumur | CHAMPAGNES. | " |
| BARON DE LAMAR | Rotterdam | GIN DE HOLLANDE. | " |
| VAN BERCKEL & CO. | Londres | GIN DRY et OLD TOM. | " |
| SUTTON, CARDEN & CO. | St-Louis | Bière Lager et Malt Extract. | " |
| ANHENSER BUSCH BREW CO. | | | |

Comeau & Sheehan

DEPOT COLONIAL.

75-77 Prince Wm. Street || ST. JOHN, N.B.
18 Water Street.

Habillements de Printemps

HABITS, PARDESSUS, IMPERMEABLES, PANTALONS, et GILETS DE FANTAISIE D'HOMMES ET DE GARCONS. LES NOUVELLES MODES.

E. C. Cole & Cie, Lté.
MONCTON, N. B.

Grand Pique-Nique

Pique-nique a Lewisville

A Shédiac
Au profit de l'Eglise St-Joseph

MERCREDI, 1er JUILLET 1908

Les paroissiens de Shédiac donneront le 1er juillet un grand pique-nique sur leur superbe terrain de leur Eglise. Outre les tables de bazar, de rafraichissements et les tables à manger, il y aura une grande diversité d'amusements, et les bonnes gens qui honoreront cette fête de leur bienveillant patronage peuvent être sûrs d'avance d'une bienvenue chaleureuse et d'un service irréprochable.

Ne pas oublier la date. Venez en foule.

Patates à vendre

Nous avons un lot de patates à nourrir les bestiaux que nous vendrons à 40 cts le quart. Aussi un lot de patates de plante que nous laisserons aller pour des patates à livrer à l'autonomie quart par quart. Les premiers venus seront les premiers servis. O. M. MELANSON & CIE
Shédiac, 20 mai 1908.

J. P. Richard,

Opticien diplômé de J. O. C. M., SAINT-NORBERT, N. B.
Toujours en main un assortiment de lorgnon et de lunettes. Satisfaction Garantie. Chez lui tous les lundis.
4 mai 1908—11

Avez-vous soldé votre abonnement au Moniteur

Hâtez vous de nous faire parvenir le montant de votre abonnement au Moniteur. Nous sommes sur le point de rayer les retardataires et de mettre leurs comptes entre les mains de la justice.

fête fut charmante, très réussie.—L'Evangéline.

Pour une belle Voiture d'été allez chez F. L. Thibodeau.

LE 1ER JUILLET
A Lewisville, près de Moncton, il y aura, le 1er juillet, un grand pique-nique pour venir en aide à la construction de l'église. Tous les gens sont invités à venir prendre part aux nombreux amusements qu'il y aura sur le terrain ce jour-là, et contribuer à une bonne œuvre.

PAR ORDRE DU COMITÉ.
Moncton, 8 juin 1908—31.

A vendre

Une belle terre de 10 arpents, en très bonne condition; bon logement, maison et grange. Une vraie belle place d'été, située au "Cormier" de Cocagne, à 100 verges de l'école et du bureau de poste et un mille de l'église. Bon puits dans la maison. Si l'acheteur le désire, il peut lui être laissée une bonne vache à lait, volaille, poule et canards, etc. Aussi tout l'ameublement de la maison en bon ordre, un bon orgue, un bon poêle à cuisine, etc. Ou, si non, la terre sera vendue séparément.

Pour plus amples détails, s'adresser à
JAMES BENOIT,
Cocagne, Kent, N. B.
9 juin 1908—271.

Guérison pour l'Exzéma

Le soussigné est l'agent et dépositaire d'un Remède allemand qui GUÉRIT les plus mauvais cas d'EXZÉMA et autres maladies de la peau, ainsi que les HÉMORRHOÏDES les plus persistantes. Plusieurs ont été guéris dernièrement, des cas désespérés même. Prix: 6 oz \$1.25, 4 oz 85c.
CELINE MELANSON,
St-Joseph de Memramcook.
9 juin—11p

Restaurant

ENTREZ AU RESTAURANT DE
Julien CORMIER
Dans le Bloc Poirier, où l'on vous servira des BON REPAS à n'importe quelle heure.
5 mai 08—ac

ON DEMANDE

Dans le District No. 2, Cormier Village, pour le prochain terme, un instituteur ou une institutrice de 3e classe pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser à
HIPPOLYTE A. LEGER,
Secrétaire des Commissaires.
Cormier Village, 5 mai 1908—ac

Hotel LeBlanc

Richibouctou, N. B.

Situé dans la partie commerciale de la ville.

Excellentes accommodations.

Termes modérés.

A. T. LeBLANC,

Propriétaire.

Confortable et spacieuse écurie.

Terrace Hotel

Tout près de la Station du chemin de fer Shediac, N. B.

Commodes et situés au centre de la ville et confortablement meublés et neufs. Bonne table, bonnes chambres et bons lits. Une grande écurie pour les chevaux. Repas à toute heure. Pension à la semaine ou au mois. Prix modérés. Voyageurs, amez à la Terrace.

Philippe F. Melanson, Propriétaire

Queen Hotel

ROBERT GALLANT, Prop. Bouctouche, Co. Kent

Ce populaire hôtel, si avantageusement situé, dans le village de Bouctouche, au centre d'affaires, vient d'être remodelé et offre au public voyageur tout le confort désirable à des prix modiques. Bonne table et bonne écurie; on donne des soins particuliers aux chevaux. Ne manquez de loger au Queen.

Hotel Union

RICHIBOUCTOU, N. B.

Commodes et situés au centre de la ville et meublés et neufs. Bonne table et bons lits. On ne néglige rien pour donner le plus grand confort au voyageur. Pension à la semaine ou au mois. Bonne écurie, "box stalls" pour les chevaux. Salon de barbier dans l'hôtel même.

ZACHARIE LEGER, Prop.

Jacob H. Hebert

Encanteur pour les Comtés de Westmorland et de Kent. Encanteur pour la ville de Shediac et agent pour l'Empire Cream Separator Co. of Canada. SHEDIAC, N. B.

Toute lettre ou demande par la poste sera l'objet d'une prompt attention. Ceux qui voudront le voir personnellement le trouveront chez lui tous les lundis avant-midi.

D. H. LEGER

ENCANTEUR POUR LE COMTE DE KENT GRAND-DIGUE, N. B.

Se charge de faire les appels dans toutes les parties du comté, aux conditions les plus modérées. Toute commande par la poste recevra une prompt attention. Pour plus ample information adresser à l'hôtel Riverside. Mars 1900-12

Hotel LeBlanc, Moncton, N. B.

Cet hôtel, situé tout près de la station, vient d'être remodelé et meublé à neuf, et offre au public voyageur tout le confort désirable. Bonne table, bonnes chambres et bons lits. Une grande écurie, ne manquez pas de venir à l'Hotel LeBlanc.

Eustache C. LeBlanc, Propriétaire

Hotel LeBlanc, PICTOU, N. E.

Situé dans la partie commerciale de la ville. Excellentes accommodations. Termes modérés. P. H. LeBLANC, Propriétaire

R. A. FRECHET,

Architecte Diplômé

A. A. P. Q.

Office: Block MacLeod, Rue Main, Moncton, N. B.

Spécialité: Architecture religieuse et domestique. Une attention soignée est donnée à tous projets et estimés.—ac. 14 août 07.

A LOUER

Le sousigné offre à louer sa maison et son magasin, et 6 arpents de terre, et une bonne grange, le tout avantageusement situé pour le commerce dans le cœur du village du Cap-Felé. Louera le tout en bloc ou séparément. PACIFIQUE E. BOURQUE. Moncton, 17 déc. 1907—ac.

(suite de la rère page)

mes amis m'ont donné un tel appui et ont fait preuve d'un tel dévouement que le résultat qui sera proclamé, jeudi, à St-Hyacinthe, se greffera sur Saint-Jacques pour donner une deuxième leçon aux hommes qui gouvernent le pays. (Applaudissements prolongés).

Un mot encore. C'est que la victoire dans St-Jacques, la victoire dans Joliette, la victoire dans St-Hyacinthe et ailleurs indique plus qu'un changement dans le comté, et vous le prouvez, ce soir, par les sentiments qui vous animent tous, sentiments qui réunissent libéraux et conservateurs. C'est plus qu'un changement, c'est une condamnation du ministère, c'est un mouvement nouveau dans lequel on peut chercher à atteindre un idéal, combattre toutes les bassesses qui se sont commises, faire connaître à Québec que l'on veut voir au Parlement d'autres hommes que ceux qui y entrent par la corruption. (Acclamations). Et quand même ma carrière devrait se terminer ce soir, je ne serais pas moins heureux des sentiments que j'ai vus dans le cours de cette campagne, car ce que je cherche, c'est l'accord des hommes dans un patriotisme nouveau, imposant un gouvernement dont les aspirations soient de s'élever plus haut et non de descendre plus bas, de poser sur la montagne un flambeau d'idéal que vous avez allumé, ce soir, et que vous ne laisserez pas éteindre par des politiciens de bas étage.

La fin du discours de M. Bourassa se perdit dans les hurrahs frénétiques qui l'accueillirent. Jamais, ou à de bien rares intervalles toutefois, un enthousiasme aussi considérable a dû s'emparer d'une foule. Ce fut plus qu'une ovation, ce fut un triomphe, mais un de ces triomphes dont l'histoire garde le souvenir.

AU CANADA

(Journal de Roubaix)

Voici trois cents ans que l'énergique Samuel de Champlain, remontant le Saint-Laurent avec une maigre flottille de barques bretonnes, choisissant, pour y bâtir une ville, un site admirable, bien protégé par la nature et destiné, par cela même, à devenir un centre stratégique et commercial des plus importants.

L'initiative française, toujours éprise de beaux projets, intelligente et hardie, fondait ainsi la ville de Québec, dont la gloire est aujourd'hui si grande. Ce sont des cerveaux français, vite enclins, sans souci des mécomptes, à l'enthousiasme, qui concevaient le rêve prodigieux d'ouvrir à la civilisation, de l'Atlantique au Pacifique, un continent inconnu, difficile à pénétrer, couvert qu'il était de forêts épaisses, où s'entredevaient des tribus féroces. L'héroïsme des explorateurs créait de toutes pièces au prix des plus rudes labeurs cette merveilleuse "nouvelle France" que la vraie France ne sut pas garder.

Au moment où vont se célébrer, avec un éclat extraordinaire, les fêtes qui rappellent les premiers jours de la colonie, il est navrant de constater, une fois de plus, que le profit des choses n'est pas toujours pour ceux qui en eurent les peines. A vrai dire, une ironie supérieure, devant laquelle n'ont pas droit à l'existence nos projets les plus chers, disperse nos légitimes espoirs, rend inutiles nos justes efforts, comme pour nous châtier d'avoir fait de beaux rêves. Mieux que les Schopenhauer de tous les temps, elle nous enseignerait, à force de déceptions, le plus noir des pessimismes s'il n'était de notre nature de nous relever quand même, malgré tout; si nous ne gardions, au fond de l'être, pour le ténébreux voyage de l'avenir, quelques leurs enchanteresses, propres, peut-être, à égarer la route... Nous arrivons par fois, au prix de fatigues amères, à préparer un champ ingrat, à en extirper, par un labeur de chaque jour, la tenace ivraie; de confiance, nous le traversons d'un pas tranquille, ayant le geste assuré du sèmeur qui prodigue la graine indispensable; puis, lorsque se lève le soleil, la première moisson, nous voyons soudainement, sur la lisière des forêts lointaines, des hordes sauvages, qui vont accourir dévaster le champ. Cette mésaventure est de toutes les époques.— "Sic vos, non vobis, nificatis aves"

S'écriait déjà le poète ancien.

Il faut, du reste, ajouter que les nations les plus généreuses, qui travaillent sans pensée d'égoïsme ou de lucre et rien que pour répondre à l'admirable constitution de leur nature, sont destinées à être dupes du machiavélisme d'autrui. Leur gloire n'en souffre cependant pas, car, malgré tout, outre que l'Histoire retient consciencieusement leur dévouement désintéressé, elles se remettent d'un échec matériel par l'affirmation d'une culture intellectuelle et morale, que ne connaîtront jamais les peuples cupides. Le grand Frédéric Nietzsche a mis en lumière cette vérité quand il a écrit: "Tout ce que l'Europe a connu de noblesse—noblesse en tous les sens élevés du mot—tout cela est l'œuvre de la création propre de la France; et la vulgarité européenne, médiocrité des idées modernes est l'œuvre de l'Angleterre". On ne peut avoir, ainsi que se platt de l'affirmer le bon sens populaire.

Depuis que les hasards de la politique l'ont fait passer aux mains des Anglais, le Canada a pris, dans tous les domaines, une importance qui sera favorablement commentée par les orateurs des festivités de Québec. De phase en phase, après la longue incertitude des débuts et l'inévitable désenchantement des premiers efforts, il a réalisé des progrès dont les statisticiens soulignent avec fierté le mérite. Il s'est acquis des droits à l'admiration. Il s'est élevé au rang des pays d'élite, dont la conscience va droit son chemin, résolument ennemie des compromissions et des scandales. En vivant simplement, en s'entourant de la discrétion et de la réserve nécessaires, il s'est développé, virilisé, sans avoir eu pour cela besoin de jouer le charlatan, de jeter, comme les Etats Unis d'Amérique, de la poudre d'or aux yeux des badauds. Selon les préceptes des grands maîtres, il s'est confiné strictement dans un travail silencieux, ne sollicitant point d'éloges, ne craignant point le blâme, et n'éprouvant pas, à tout moment, comme certains peuples modernes, le triste besoin de crier sa propre valeur. Les Canadiens ne sont pas gens à monter sur les planches. Ils savent que tout le fracas extérieur, toute la folle hystérie dominant notre époque n'aurait qu'un temps et qu'il reste peu de chose des Arlequins quand on les a débarrassés de leur sottise boursoiffure. Privés de leurs grelots tapageurs, nombre de gens n'oseraient plus se mouvoir, de peur qu'on ne remarque aussitôt la lamentable nudité de leur personne.

Se basant sur les progrès déjà accomplis, la plupart des écrivains politiques ont prédit au Canada un merveilleux avenir. L'initiative dont il fait preuve en nombre de questions capitales, difficilement étudiées ailleurs, le haut souci qu'il a de ses devoirs, la bonne volonté, l'énergie qu'il apporte dans l'examen des améliorations possibles, attestent suffisamment qu'elle confiance on peut avoir dans ses efforts ultérieurs. A mesure qu'il progresse ainsi, il devient plus indépendant, plus enclin à s'affirmer le seul maître de ses destinées. Les Anglais ont d'ailleurs soin de ne pas s'occuper à l'envie de liberté qui anime la colonie; il mettent une certaine coquetterie à ne pas s'inquiéter de ce qui se passe là-bas; ils laissent faire, persuadés qu'il sont que tout sera bien fait. Et cette habile tactique leur vaut de la part des Canadiens une camaraderie sincère, une estime raisonnable dont la guerre du Transvaal a donné les preuves.

A plusieurs reprises, les journaux américains ont laissé entendre que le Canada ferait bien, un jour ou l'autre, d'entrer résolument dans la grande confédération des Etats du Nord. Mais ces invitations répétées n'ont trouvé à Québec qu'un refus indigné: on ne songe guère, là-bas, à se jeter dans le tumultueux Enfer des Etats-Unis, dans l'effrayante "Métropole" que vient de décrire, en un style mordant, l'infatigable Upton Sinclair. Les Canadiens veulent rester Canadiens. On peut être assuré qu'ils le resteront de plus en plus.

J. J. McDONALD & Cie,

Importateurs, Modistes et Tailleurs—No 3 rue Botsford, Moncton

nous fait grand plaisir d'annoncer au public que nous venons d'ajouter à notre établissement de Modes et de Coupe un Département de Pelleteries pour la confection de Manteaux et Gilets doublés ou bordés de pelletterie pour la rue et les soirées. Nos pelletteries sont de la plus belle qualité et nous serons heureux de coter nos prix à qui en fera la demande.

Notre département de coupe et de confection pour vêtements de dames est toujours d'une supériorité incontestée. Nous garantissons les matériaux et l'ouvrage tout ensemble. Nous invitons cordialement les dames à nous honorer d'une visite.

J. J. McDonald & Cie, - 3 Rue Botsford, Moncton

A mes pratiques et au public en général

Vu la rareté d'argent, j'ai décidé de vendre à grand sacrifice, d'ici à la saison nouvelle, tous mes chapeaux garnis, en commençant par 50 cts pour fillettes, et autres de \$1.00, \$1.50 en montant; celles qui ont besoin d'un chapeau ne devraient pas manquer cette grande chance. Venez les voir, aussi plusieurs autres lignes de marchandises telles que manteaux et à prix très réduits, \$2.00 en montant, pour dames, et \$1.00 pour enfants. Tout le monde est invité.

Madame C. H. Gallant, Shediac.

Cela ne les empêchera pas d'ailleurs d'acclamer vigoureusement le prince héritier d'Angleterre, spécialement chargé par Edouard VII d'assister aux fêtes du tricentenaire de Québec. Ils sentent tout le prix de la faveur que leur accorde le Roi. Ils savent que c'est là un hommage rendu à leurs efforts, à leur sagesse. Ils en éprouvent une gratitude dont Sir Wilfrid Laurier a exprimé la sincérité lors de son récent discours au Parlement. Au reste, ce n'est pas seulement l'Angleterre qui se réjouira avec le Canada, mais en quelque sorte tout l'univers, car, partout, on ressent une vive sympathie pour les Canadiens, travailleurs et pacifiques. Les Français eux-mêmes n'auraient garde de s'abstenir bien qu'une petite ombre doive nécessairement traverser leur joie. La "nouvelle France", d'autre part, n'a guère oublié la vieille France; l'une ne pourrait se réjouir sans l'autre.

A toutes les nations les Canadiens se permettront de donner une petite leçon, puisqu'ils ont décidé d'élever, au-dessus du Saint-Laurent, la statue géante de l'Ange de la Paix.

MARIUS HAZZAN.

Les Canadiens Français

Le 10 mai, l'Univers de Paris consacrait ces lignes aux Canadiens français: Il y a trois siècles, Samuel de Champlain laissait sa patrie pour aller faire "fleurer sur les bords du Saint-Laurent, avec les lys de France, la religion catholique romaine."

Aujourd'hui, autour du cap Diamant, des deux rives du grand fleuve, depuis les contreforts des Laurentides jusque par delà les frontières américaines, semble monter un parfum de vieille France, avec le murmure des voix françaises qui redisent toujours le Credo du chrétien.

La religion a fleuri, et les lys d'outre-mer n'y sont pas entièrement fanés. Ils reparaissent au grand jour avec l'étendard de Carillon, admirable drapeau national, pour symboliser la reconnaissance et l'hommage à la mère-patrie, comme la Croix et le Sacré-Cœur symbolisent la reconnaissance et l'hommage au Christ, roi des peuples.

L'œuvre de Champlain est vivante; pour témoignage de cette vitalité profonde, voici un fait plus éloquent que bien des considérations: En vingt ans (1881-1904) les catholiques de langue française dans l'est du Canada ont augmenté de trois cent trente mille (332,934), ceux de langue anglaise de trois mille (2,830).

On comprend donc que les Canadiens Français, dont la devise: "Je me souviens" appelle une particulière dévotion au culte du passé, aient voulu célébrer d'une manière grandiose le troisième cen-

tenaire de la fondation de Québec.

Avec le "Père de la Nouvelle-France", ils veulent fêter ceux qui prirent large part à son entreprise pour la défendre et la féconder de leurs sueurs et de leur sang: colons et missionnaires, soldats, prêtres et martyrs, tous ceux qui apportèrent "une perle à l'écrin précieux de l'histoire". Avant tous, le grand évêque François de Laval-Montmorency.

Pour le deuxième centenaire de sa mort bienheureuse (6 mai 1708), ils lui élèveront un monument magnifique, en attendant que l'Eglise leur permette de l'honorer sur les autels.

Mille neuf cent huit, c'est encore le cent cinquantième anniversaire de la bataille de Carillon (8 juillet 1758). Carillon, mot tout vibrant pour les Canadiens français, puisqu'il rappelle un cri de victoire....

Si le soldat du poète Crémazie retraversait les mers, il ne trouverait même plus auprès de nos gouvernements des vestiges de la religion d'autrefois; mais les vrais catholiques de la vieille France sympathisent toujours avec leurs frères de la France nouvelle.

L'HYMNE NATIONALE DES ETATS UNIS

"The Star Spangled Banner" est la "Marseillaise" des Américains. L'auteur de ce beau chant est resté inconnu. Il a été écrit, dit-on, par un Américain retenu prisonnier sur un navire anglais, après le débarquement de Baltimore (1814).

La traduction que nous reproduisons est empruntée à un livre presque introuvable aujourd'hui: "Chants nationaux des Deux Mondes", publié par le savant M. Jacques Foule (de Nîmes), et dont M. Albert F. Munroe, artiste de Fall River, possède un exemplaire. Voici:

Oh! dites, voyez-vous, aux lucurs du matin, Ce drapeau que vos cris ont sauté dans l'ombre; Dont les plus étoilés, défiant le destin, Hier sur nos remparts flottaient dans la nuit.

Le foudroyant éclair de la bombe dans l'air, Nous le montrait debout, cet étendard si cher, Sur un sol fier et libre, à nos yeux dévoilé, Se dresse-t-elle encor, la bannière étoilée? Dans le bruyant d'armes, vaste linéol

Où nos fiers ennemis reposent en silence, Quel est donc cet objet que, sur ces murs le vent: A son gré nous dérobe ou sous nos yeux

Qui! déjà le soleil s'éclaircit à son réveil: Il se mire déjà dans l'océan vermeil; C'est: elle qu'elle brille au grand jour dévoilée, Sur ce sol fier et fier, la bannière étoilée! OÙ sont-ils ces guerriers qui tous criaient bien

Qu'en nous pulvérisant sous sa puissante étreinte, La guerre écraserait nos maisons, notre port? Leur sang a de leurs pas lavé la vile empreinte! Ils n'échapperont pas, ces serfs, ces vils soldats, Aux faveurs de la nuit, à la nuit du trépas... Tandis qu'elle se dresse en triomphe étalée, Sur ce sol libre et fier, la bannière étoilée! Qu'il soit toujours vainqueur, l'homme libre

Entre une injuste guerre et sa maison chérie! Que notre peuple heureux par le Ciel exaucé, Bénisse le Seigneur qui sauve sa patrie. Nous vaincrons: il le faut, du bon droit c'est le

Notre devise est: "Dieu! notre foi vient d'en haut" Et nous verrons flotter en triomphe étalée Sur ce sol libre et fier, la bannière étoilée!